

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

SEMAINE DU 14 AU 20 SEPTEMBRE 2022 - 1,50 €
N° 2522



**Sud-Ouest
Forêt : renaître
de ses cendres**

Dordogne
Léane et Maël :
une affaire d'influence

Lot-et-Garonne
Gueuleton, la marque
des bons vivants

Hautes-Pyrénées
Tarmac Aerosave,
les ailes s'enracinent

MAGAZINES, JOURNAUX, CARNETS, ENVELOPPES...

TOUT SAVOIR POUR NE PAS SE TROMPER DANS LE TRI DES PAPIERS

Vous êtes le premier acteur du recyclage grâce à votre geste de tri des papiers.
Tout savoir pour ne pas se tromper.

1. TOUS LES PAPIERS DU QUOTIDIEN SE RECYCLENT

Feuilles de papier, enveloppes, cahiers, journaux, magazines... sont parfaitement recyclables. Même avec des agrafes, spirales ou avec des éléments en plastique... Lors du recyclage, le papier est traité en plusieurs étapes de nettoyage et filtrage qui les éliminent.



2. ATTENTION, IL EXISTE DES FAUX-AMIS

Certains papiers portent le nom de papier mais ne se recyclent pas. Par exemple tous les papiers d'hygiène ou certains papiers cadeaux qui sont en plastique. D'autres « papiers » comme le papier photo ou le papier peint ont des traitements (plastification, résistance à la lumière, colle...) qui altèrent leur capacité de recyclage. Ils sont donc destinés au bac des ordures ménagères.



3. LES CONSIGNES DE TRI PEUVENT VARIER SELON LES COMMUNES

Vous l'aurez peut-être remarqué, on ne trie pas de la même façon partout en France, parfois tous les emballages et les papiers vont dans le même bac, parfois il faut les séparer. Peu importe le dispositif de collecte de nos papiers, ils sont traités pour être recyclés.



Pour bien trier, téléchargez
l'appli Guide du tri
ou rendez-vous sur le site
triercestdonner.fr

4

SOMMAIRE

4 À la loupe

Forêt : renaître de ses cendres

14 Actu / Dordogne

Le plein d'énergies et de mobilités

16 Actu / Dordogne

Léane et Maël : une affaire d'influence

18 Actu / Landes

La Maison de l'Espadrille,
du Béarn à la côte landaise

20 Actu / Lot-et-Garonne

Gueuleton, la marque des bons vivants

24 Actu / Lot-et-Garonne

Nouvelle gamme pour CMAS

26 Actu / Béarn

Des ruches connectées !

28 Actu / Béarn

Numérique : Tanu éduque les salariés

30 Actu / Hautes-Pyrénées

Lourdes : le groupement
d'employeurs s'affirme

32 Actu / Hautes-Pyrénées

Tarmac Aerosave, les ailes s'enracinent

34 Nouvelles brèves

47 Annonces légales

58 Social

Activité partielle pour les
personnes vulnérables

60 Culture

Les Pyrénées en images



14



16



20



28

CAUTERETS

23, 24 ET 25 SEPTEMBRE 2022



34



60

À LA LOUPE

FORÊT RENAÎTRE DE



SES CENDRES

La France est le quatrième pays le plus boisé de l'Union européenne. La surface forestière est passée de 14,1 millions d'hectares en 1985 à presque 17 millions d'hectares de forêts en métropole en 2022, soit près d'un tiers du territoire. Cette ressource permet de réaliser 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuels, dont 26 de valeur ajoutée. Les activités et les produits de la filière, qui va de la gestion forestière aux transformations successives, se retrouvent dans nos usages quotidiens : construction, ameublement, panneaux, emballage, papier-carton, énergie, chimie verte... Mais ce trésor, aussi fragile que durable, peut vite partir en fumée ou, plus lentement mais sûrement, souffrir du réchauffement climatique. Cet été brûlant a attiré l'attention des professionnels comme du grand public sur ce patrimoine complexe, à la fois économique et paysager, matière première et écosystème. La diversité des usages et la combinaison des perceptions aboutit parfois à brouiller la réalité, avec une propriété foncière ressentie comme un bien commun : quelques citoyens vont jusqu'à contester des

modes de gestion et s'en prennent aux équipes de travail, accusées de déforestation.

À l'heure où l'on réduit l'usage du plastique et tandis que d'énormes flux de colis circulent pour livrer les commandes en ligne, le volume de carton continue d'augmenter ; et il nous vient de la forêt... De plus, le bois est une solution pour réduire le recours aux énergies fossiles.

Dans un contexte d'appel à plus de souveraineté et alors même que la demande augmente, ce secteur qui représente 392 000 postes directs et indirects (le double de l'automobile) accuse un déficit commercial d'environ 6 milliards d'euros : les ressources manquent notamment pour l'ameublement et le papier-carton. Il faut donc importer. Le bois pourrait pourtant être un modèle de circuit court, produit et consommé localement. Et la Nouvelle-Aquitaine a de solides arguments avec son massif forestier, le plus étendu de France. Comme pour l'alimentaire, l'engagement du consommateur à toute sa place... au bout de la filière.

Un dossier réalisé par
Suzanne BOIREAU-
TARTARAT

INCENDIES EN ENJEUX ET CO

Alors que ces incendies hors norme ont tout juste été éteints dans les derniers jours d'août, les professionnels et pouvoirs publics devront forcément tirer des enseignements, prévoir davantage de pare-feux, quadriller la forêt avec des points d'appui pour les pompiers... Sera-ce suffisant ? Ces monstres de feu posent des urgences environnementales mais aussi des enjeux économiques.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT



Notre maison brûle » ... et nous regardons groggys les conséquences immédiates et les moyens de réorienter sur le long terme des choix de société. L'espace forestier repose sur un équilibre, avec ses forces de défenses et ses points faibles, et la prévention reste la meilleure attaque pour le préserver du feu, danger d'origine essentiellement humaine.

tation, un groupe opérationnel régional forêt-bois s'est formé dès le 3 août autour de la préfecture de Gironde pour estimer les dégâts et les difficultés de la filière bois, recenser les besoins et soutiens. Il va préparer le plan de reboisement selon des règles plus protectrices pour prévenir ces incendies hors norme.

Le volume de bois incendiés est évalué à 2,37 millions de m³, avec de fortes conséquences dans le



GRAND CHANTIER NATIONAL POUR LA REPLANTATION

Après la réunion interministérielle de crise et l'annonce d'un grand chantier national pour la replan-



massif des Landes de Gascogne : ce sinistre y équivaut presque à une demi-récolte annuelle. Un suivi sanitaire évalue les risques de prolifération d'insectes ravageurs. Et la profession, en accédant aux parcelles brûlées pour exploiter ces bois, va poursuivre l'approvisionnement des industries de transformation en Nouvelle-Aquitaine.

GRONDE NSEQUENCES

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE À REVOIR

Le président de la Région Nouvelle-Aquitaine Alain Rousset, rappelant sa crainte des feux dans une forêt source de « richesse économique, humaine et environnementale », donne la priorité de réflexion « à la reconstruction du massif forestier, à son entretien et à ses usages ». Et surtout, « il est urgent d'avoir en région une force aérienne, des équipements capables d'intervenir rapidement pour éteindre ces feux ». La collectivité se dit prête à s'associer pour élaborer un nouveau programme de relance de la conception d'avions amphibies. La maintenance pourrait y être assurée, du fait des compétences et formation développées, notamment avec l'Aerocampus Aquitaine. L'aménagement du territoire est à revoir, qu'il s'agisse de mitage du massif, bordures de routes et lisières de forêts.

RENFORCER LES SERVICES PUBLICS FORESTIERS

De son côté, la Fédération nationale des communes forestières et l'Association des maires ruraux de France alertent de nouveau l'État sur l'urgence de renforcer les services publics forestiers : espaces de biodiversité et de loisirs, les forêts participent à la souveraineté éco-

LA FORÊT RÉGIONALE EN CHIFFRES

La Nouvelle-Aquitaine, avec le massif forestier le plus étendu de France métropolitaine (2,8 millions d'hectares), est la première région pour la récolte de bois commercialisé (plus de 9 millions de m³ en 2020, soit le quart de la production française). Les résineux, pin maritime en tête, pèsent pour près des deux tiers de la récolte. La production de sciages, de bois sous rail et de merrains représente 22 % de la production nationale (soit près de 1,8 million de m³). 10 % de l'exploitation forestière est utilisée en énergie.

La région arrive en tête pour le nombre d'entreprises qui opèrent dans la filière bois : elles sont 28 000, avec plus de 50 000 salariés. Côté chiffre d'affaires, la Nouvelle-Aquitaine prend la seconde place française, avec 10 milliards d'euros.

Source : Agreste, Draaf Nouvelle-Aquitaine

Le volume de
bois incendiés
est évalué à
2,37 millions
de m³

nomique du pays et aux solutions pour lutter contre le changement climatique. Les deux instances demandent d'assurer une gestion durable et multifonctionnelle des forêts, de déployer les moyens



© D.R.

nécessaires avec un nombre suffisant de professionnels sur le terrain, sachant la réduction d'effectifs prévue à l'ONF (500 postes de moins dans les prochaines années).

○○○

DES MAUX ET DES REMÈDES

Retour sur cet été de feu avec Stéphane Viéban, directeur général d'Alliance Forêts Bois. Cet automne, les parcelles incendiées seront exploitées.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

La Vie Économique : Comment situez-vous ces incendies dans l'échelle du temps et du climat ?

Stéphane Viéban : « Tout d'abord, il faut plutôt parler de feux hors norme que de mégafeux, ceux qui dévastent des centaines de milliers d'hectares aux États-Unis ou en Australie. Les incendies de juillet représentent 20 000 hectares et ceux d'août 8 000 hectares (au 16 août, ndlr) : 30 000 hectares de forêt*, c'est gigantesque, mais les Landes de Gascogne comptent un million d'hectares et il ne faut pas oublier que la tempête Klaus, en 2009, a détruit 200 000 hectares. Et si on remonte aux étés 1949 et 1950 qui ont marqué l'histoire des hommes et de la forêt landaise, on se souvient que 400 000 hectares avaient brûlé. Ce qui avait donné lieu à l'organisation d'associations de Défense de la forêt contre les incendies (DFCI) pour créer des pistes, points d'eau et systèmes d'alerte. Jusqu'à cet été, cela a limité la surface d'incendie malgré des centaines de dépôts de feu. Là, le contexte était exceptionnel, avec deux incendies simultanés : végétation très sèche, canicule, vent. Nous craignons que ces conditions soient réunies de plus en plus souvent. »

LVE : Quel est l'état des lieux ?

S. V. : « Les sites nous ont été interdits par arrêtés préfectoraux le 10 juillet, totalement puis avec accès le matin. Nous avons uniquement travaillé sur réquisition de moyens pour réaliser les pare-feux et sécuriser les villages, mais cela ne compensera pas l'activité, juillet étant un mois très chargé d'habitude. La baisse d'interventions a impacté notre chiffre d'affaires, sans indemnisation prévue, et l'approvisionnement d'entreprises a été très tendu : des papeteries tournent à 50 % par manque de ressources.

À partir de septembre-octobre, nous interviendrons pour exploiter les parcelles incendiées : sur celles de moins de 15 ans, c'est-à-dire 30 % de Landiras, rien n'est récupérable et il faudra broyer. Sur les 70 % restants, une partie pourra être consommée par nos clients auxquels nous demandons de faire preuve de solidarité, même si la qualité n'est pas la même, et



STÉPHANE
VIÉBAN

© D.R.

« Il ne faut pas oublier que la tempête Klaus en 2009, avait détruit 200 000 hectares de forêt »

de maintenir les prix. Cette phase devrait nous occuper jusqu'au printemps 2023. Puis ce sera la reconstitution, nous espérons replanter dès l'automne 2023. Les zones brûlées seront recolonisées à partir des zones qui ont échappé à ce drame et, sur quelques années, la biodiversité reviendra. »

LVE : Quels sont les conditions et moyens pour cette renaissance ?

S. V. : « Ce sont des forêts privées, des sylviculteurs ont tout perdu. On les accompagne depuis des décennies : voir des investissements d'une ou plusieurs générations partir en fumée en quelques heures, c'est un drame. Pour les 30 % sans aucune valeur de bois, c'est une totale perte de valeur d'avenir et ils devront, en plus, payer pour reboiser. J'ai pu m'exprimer auprès du président de la République pour un soutien de l'État dans le financement de la replantation des forêts brûlées, comme il a soutenu les sinistrés de l'Est de la France après les attaques de scolyte.

Une autre piste de solidarité concerne les entreprises, qui peuvent passer de l'émotion à l'action via le label bas carbone attribué par le ministère de la Transition écologique : il leur permet de compenser leur émission en finançant des opérations. En reboisant des parcelles incendiées, elles bénéficient de crédits carbone volontaires. Notre groupe travaille déjà avec Orange, avec des compagnies aériennes, le bâtiment... Nous pouvons proposer aux entreprises qui veulent reconstituer la forêt sinistrée de monter ce dossier. Nous le faisons déjà, cela repré-

« Nous espérons replanter dès l'automne 2023 »

sente des milliers d'hectares. On peut s'en occuper dès cet automne et les faire agréer par le ministère pour réaliser des reboisements sur 3 à 5 ans. »

LVE : Qu'est-ce qui va changer ?

S. V. : « La forêt paie un lourd tribut au changement climatique, alors même qu'elle est une solution au problème en captant du carbone. Comme après les étés 1949-1950, une importante réorganisation devrait suivre : c'est la première heure qui est essentielle. Dans ces conditions exceptionnelles, les moyens terrestres ne suffisent plus, malgré la synergie pompiers-forestiers. Les 4 à 5 % de feux qui ne sont pas aussitôt éteints doivent être combattus avec les moyens aériens, tous basés à Nîmes. Voilà pourquoi le président de la Région souhaite en positionner en Nouvelle-Aquitaine. La question des assurances se posera aussi, peu de sylviculteurs sont assurés et nous verrons à quel prix ce sera possible. Nous allons forcément tirer des enseignements, prévoir davantage de pare-feu, quadriller la forêt avec ces points d'appui pour les pompiers, avec des zones de sable le long des pistes, des routes et,

peut-être, des évolutions techniques avec des corridors de feuillus s'ils arrivent à supporter les changements climatiques. Le pin maritime reste l'essence qui valorise le mieux le sol des Landes de Gascogne, il produit du bois de qualité et pousse sur ces terres parmi les plus pauvres de France, il s'adapte quand il fait sec.

Cela nous conforte dans les décisions que nous étions déjà en train de prendre : ce changement climatique est une réalité, il est peut-être plus rapide que ce que les experts avaient imaginé. La forêt aura encore plus besoin de l'homme pour s'adapter, et inversement, l'homme a besoin d'elle pour réduire ce changement. La course contre la montre que les forestiers sont appelés à mener nous oblige. Et cette migration assistée de la forêt se fera tout en assurant les conditions économiques, puisqu'il faudra bien la payer, et en répondant aux besoins en bois de la société pour l'énergie, la construction... Nous devons être encore plus audacieux, en restant très modestes. »

* À La Teste, au cas unique en France de forêt usagère s'ajoutent forêt domaniale et privées. À Landiras, c'est une forêt à 95 % privée, avec une moitié d'adhérents d'Alliance Forêts Bois.



PÉDAGOGIE CONTRE MENACES

Lors de son assemblée générale annuelle fin juin à Périgueux, Fibois Nouvelle-Aquitaine a attiré l'attention sur le vandalisme subi par les exploitants. L'interprofession entend mieux faire connaître la réalité du monde forestier pour ouvrir le dialogue avec la société.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Éric Compagnaud, trésorier de Fibois NA et dirigeant des Scieries de Cognac (24), se fait l'écho des incivilités largement évoquées lors de cette assemblée. Les agressions d'abord subies dans le Morvan, puis le Massif central, s'exercent désormais en Dordogne. Depuis quatre ans, des associations et des citoyens, disons, « actifs » s'émeuvent des travaux réalisés. L'interprofession se mobilise face aux menaces et destructions subies, notamment en Périgord vert et noir : tags de machines et panneaux, mais aussi deux machines brûlées près de Sarlat et même des attaques sur plantations, y compris de chênes. Pour la région, un formulaire en ligne permet d'enregistrer les incivilités (24 déclarations en 2021 dont un quart en Dordogne). Elles concernent des coupes rases mais aussi des éclaircies.

Fibois s'attache d'abord à faire connaître l'ensemble de la filière à ceux qui la composent et ne voient parfois qu'un pan de sa diversité. La pédagogie s'ouvre au grand public, notamment les néoruraux : éducation à l'histoire de la forêt, Napoléon III et les Landes, présence des papeteries, application du code forestier... à expliquer aux enfants, à destination des parents.

INCOMPRÉHENSION ET AGRESSIONS

Car après les actions pour la cause animale, voici celles contre « la surexploitation de la forêt ». Le facteur temps compte pour beaucoup dans l'incompréhension : la coupe est une intervention rapide, le reboisement demande une attente sur le long terme. D'autres éléments contribuent au malaise : les résineux qui remplacent les



feuillus pour s'adapter au réchauffement climatique, les impressionnantes machines qui pallient le manque de main d'œuvre et réduisent la dangerosité de ces métiers (3 100 emplois salariés en Dordogne, auxquels s'ajoutent les bûcherons débardeurs).

MAUVAISE INTERPRÉTATION

Les professionnels souffrent de la mauvaise interprétation de leur tra-

vail, les dégradations s'ajoutant aux vols de bois et de carburants dont ils sont victimes. Le bois est aussi à considérer comme une récolte, il a une valeur (en augmentation), son exploitation doit être rentable et replanter fait partie du circuit. « La plus grande coupe rase en Dordogne est de l'ordre de 15 ha, cela fait partie de la vie de la forêt, on ne peut pas toujours faire du prélèvement. »



« Nous nous formons à la gestion de crise, **nos équipes doivent savoir comment réagir aux insultes.** »

Le stock est faible, la rupture en matériau est liée à la rétention : le climat empêche d'entrer dans certaines forêts, comme dans l'important massif de la Double trop humide d'octobre à avril.

LE POIDS DE FIBOIS

Fibois Nouvelle-Aquitaine fédère les acteurs de la filière à travers cinq implantations territoriales : Bordeaux, Niort, Pau, Périgueux, Tulle. Une équipe de 11 permanents est au service du réseau. Les 370 adhérents de Fibois (qui emploient 9 300 salariés et pèsent 2,5 milliards d'euros de CA) sont à 62 % des utilisateurs et aval (construction bois, parquets, tonnellerie, palette, emballage, bureaux d'étude, fournisseur d'énergie...). Les mobilisateurs (coopérative, exploitant, transporteur...) comptent pour 15 % et les transformateurs bois d'œuvre (scieur, mérandier, piquets...) pour 13 %. 750 ha sont reboisés chaque année, à 80 % avec des résineux. 3 100 emplois salariés relèvent de l'exploitation et la transformation du bois (2^e employeur industriel du département).

PAS DE LANGUE DE « BOIS »

Le président des sylviculteurs de Dordogne dit avoir saisi le préfet pour des incivilités près d'Échourgnac et, après réunions et explications, il reste 10 % de réactions lourdes « qui contestent le droit de propriété » et relèvent de poursuites. Bernard Marès, exploitant forestier aux confins du Lot et vice-président de Fibois, ajoute : « Nous collaborons de plus en plus avec la gendarmerie via des caméras cachées, des référents sur le terrain », sans oublier d'expliquer : « la forêt vit, il faut l'entretenir, nous devons raconter la forêt, son renouvellement, sa biodiversité, sa gestion, valoriser les circuits

La coupe est une intervention rapide, le reboisement demande une attente sur le long terme





© Shutterstock



courts ». Pascal Valade (Fransylva Poitou) mise sur la pédagogie bien sûr, « mais aussi des sanctions plus dures et une condamnation des responsables de ces actes vandales. Dans certaines zones de nos campagnes, la forêt est devenue une zone de non droit ». Et il envoie cette image : « Une forêt c'est comme une maison et qui peut raisonnablement penser que la laisser à l'abandon est une bonne chose ? »

POSTURE SCHIZOPHRÈNE DES AMOUREUX DE LA FORÊT

Pour un expert auprès de la cour de Justice de Bordeaux, le champ lexical compte aussi, des mots comme « exploitation » ou « abattage » peuvent provoquer des incivilités. Pour ce designer industriel, une lisibilité de la forêt, de la graine aux métiers et produits transformés sur un territoire, montrerait qu'il s'agit d'une excellente économie circulaire. C'est d'ailleurs l'enjeu de la nouvelle campagne « Récolté en Nouvelle-Aquitaine » qui arrive

après l'édition d'outils pour casser les idées reçues sur la filière. Fibois réfléchit à consacrer un budget plus conséquent à une démarche plus structurée, qui apporterait de la nuance sur la « machine à cliver » que sont les réseaux sociaux. Un membre du cluster construction durable souligne la posture un rien schizophrène des amoureux de la forêt... qui sont aussi attachés au matériau bois dans leur quotidien. »



© Shutterstock

LE PLEIN D'ÉN ET DE MOBI

Cette rentrée, le propos de la Foire du Gabarier, organisée par le Département à Castelnaud-la-Chapelle, est plus que jamais d'actualité : ces 4^e rencontres sur le climat, les mobilités, la biodiversité et les énergies, samedi 17 septembre, sont pleines de ressources.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

C'est d'abord une journée conviviale et familiale, durant laquelle on peut se promener en plein air, en bordure de Dordogne, pour profiter d'animations, expositions, démonstrations et aussi s'informer lors de débats et conférences. Objectif : sensibiliser toutes les générations au développement durable et à l'excellence environnementale. Avec cette manifestation, désormais bien ancrée dans le paysage local, le Département poursuit sa démarche de valorisation des initiatives et savoir-faire locaux en faveur de la transition énergétique, de la protection de la biodiversité et des mobilités.

MAISON NUMÉRIQUE DE LA BIODIVERSITÉ

Le village des exposants s'articule autour de quatre grands thèmes : climat, mobilités, énergies et biodiversité. Professionnels, collectivités



Foire du Gabarier, samedi 17 septembre, Castelnaud-La-Chapelle. De 10 h à 19 h. Entrée gratuite. Repas « banquet de foire » à réserver sur place. Feu d'artifice à 22 h 30.

ÉNERGIES LITÉS

et associations y présentent des initiatives et solutions souvent innovantes, applicables en Périgord. Les politiques départementales mises en place pour répondre aux enjeux du développement durable seront mises en avant, qu'il s'agisse de bois-énergie, de méthanisation, d'accompagnement et d'ingénierie au profit des collectivités pour leurs investissements : déchèteries, forêt, plan climat, Maison numérique de la biodiversité, ressource en eau, tourisme, covoiturage, manger bio et local seront ainsi au sommaire de cet espace ressource.

TABLES RONDES ET BONNES IDÉES

Pour approfondir des thèmes liés à l'environnement, deux tables rondes sont prévues. À 14 h 30, « Énergies renouvelables : c'est arrivé près de chez vous » prendra appui sur des sites de production situés dans un rayon de

40 km pour aborder la question de la place et du rôle des énergies renouvelables locales dans le contexte énergétique mondial. À 16 h, les invités aborderont l'enjeu de la protection de la biodiversité à partir d'exemples locaux présentés par des intervenants aussi divers qu'Epidor, la commune de Meyrals ou le Conservatoire des espaces naturels Nouvelle-Aquitaine (Cenna).

Des animations permettront de **comprendre et d'identifier des solutions pour agir concrètement**

Des animations permettront de comprendre et d'identifier des solutions pour agir concrètement. Des moments ludiques et pédagogiques réuniront les familles : fresque du climat, jeu de l'oie géant, fabrication de smoothies à la force des mollets en pédalant sur la Smoocyclette, etc. Un focus plus particulier sera proposé sur la démarche Cube'S : un challenge en faveur des économies d'énergie auquel participent six collèges de Dordogne. Les établissements inscrits s'engagent à réduire leur consommation d'énergie pendant cinq ans en participant concrètement à la loi de transition énergétique, qui vise 40 % d'économies d'énergie en 2030.

STANDS DÉDIÉS À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Sur les stands dédiés à l'économie circulaire, le public pourra s'initier auprès de recycleries de la Dordogne à l'autoréparation de vélos, à la customisation de vêtements ou à la fabrication de cosmétiques et produits ménagers écoresponsables.

Le budget participatif Dordogne-Périgord sera aussi au rendez-vous, juste avant l'ouverture des votes pour les 200 projets soumis, dont beaucoup relèvent des préoccupations environnementales. Enfin, le Conseil départemental présentera sur son stand « L'Odyssée Dordonha », descente de la rivière en gabarre prévue au printemps prochain, avec un départ le 8 avril d'Argentat-sur-Dordogne.

DES MAIRES EN QUÊTE D'ÉNERGIES

Plus que jamais, les enjeux énergétiques marquent la rentrée économique. La question se pose aussi pour les collectivités : ce sera le prochain thème de la conférence des maires organisée par le Syndicat départemental d'énergies. Le sujet est au cœur des discussions qu'il s'agisse du changement climatique ou de la flambée des prix et manque possible de ressources, pour lesquels les élus doivent anticiper. Trois axes de transition énergétique sont à explorer : la sobriété, l'efficacité et le renouvelable. Le SDE 24 proposera des outils aux présidents d'intercommunalités et maires de Dordogne mercredi 21 septembre (14 h-17 h) au Pôle Interconsulaire, à Cré@vallée.

LÉANE ET MAËL

UNE AFFAIRE D'INFLUENCE !

Dans l'économie digitale, le mouvement des influenceurs est devenu la vitrine très visible d'un marché traditionnel. Depuis Périgueux, Léane et Maël vivent (de) leur passion sur les réseaux.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

C'est le jour de ses 21 ans et c'est aussi celui où fleurit dans toute la France la deuxième campagne de la marque à laquelle elle est associée, avec son compagnon de vie et de vlog : s'ils sont habitués à se voir sur les écrans et les réseaux, Léane Martin et Maël Platrier sont moins coutumiers du format XXL de l'affichage. Géo les a choisis pour véhiculer sa nouvelle image et sa collection Camps sportwear. La collaboration engagée au printemps se poursuit cet automne. Léane Marts et Maël Plat (leurs noms de scène) sont des influenceurs connus et reconnus (c'est le propre de leur fonction). Peu de Périgourdins savent qu'ils habitent sur les bords de l'Isle, une adresse qu'ils vont quitter car déjà repérée et aussi parce qu'ils manquent d'espace pour aménager un studio avec leur matériel. Ils vont s'éloigner de la ville pour un lieu plus discret. Il faut dire qu'avec 4,5 millions d'abonnés sur TikTok, et une affluence record sur Instagram et leur chaîne YouTube, le jeune couple compte parmi les plus populaires auprès de leur génération. Les contenus quotidiens sont plutôt publiés à l'heure des sorties de cours et le week-end. « Nos abonnés nous portent, c'est une vraie communauté. » Dans la famille des influenceurs et créateurs de contenus, Léane et Maël revendiquent une place à part, ne fréquentent pas les événements people, ne recourent pas aux dramas, adorent réaliser des actings (détournements de films), ils restent naturels et plutôt indépendants ; une posture qui plaît et témoigne d'une tête bien posée sur leurs jeunes épaules.

EN SOLO ET EN COUPLE

Tout a commencé comme la plupart de leurs amis assis sur les réseaux. Pour Léane d'abord, esthéticienne dans un institut local, rapidement repérée pour ses conseils prodigués sur TikTok lors du premier confinement. « Des informations positives, sur le bien-être et la confiance en soi. » Les propositions commerciales arrivent avec la poussée des chiffres, lorsqu'elle atteint le million de suiveurs. Les marques observent dès lors le contenu et la notoriété. L'ambassadrice numérique hésite à peine à la fin de son contrat de CAP en alternance, fin août 2021 : « J'avais des offres de rémunération et c'est devenu mon travail, presque malgré moi. » Elle se lance dans cette nouvelle vie qui la passionne, d'autant que sa rencontre avec Maël, qui surfe de son côté sur la même vague, avec une thématique dédiée à la danse, les incite à tenter l'aventure en duo : et c'est l'irrésistible ascension (+ 3,5 millions d'abonnés en un an !), observée par le couple pour conserver son public, sans trahir ses goûts et ses envies. Une affaire sérieuse, arrimée aux algorithmes, avec une curiosité intacte pour les techniques de montage et de présentation, le renouvellement des sujets. Certaines vidéos cartonnent même à l'international.

DANS LES COULISSES

En se professionnalisant, Léane et Maël ont choisi leur agence spécialisée, Influ Crew, et bénéficient d'une manageuse, leur intermédiaire avec les clients. « Nous ne sommes jamais en contact direct avec eux, mais tous les échanges avec l'agence sont transparents. »

LÉANE
MARTSMAËL
PLAT

Aujourd'hui, le jeune couple est convaincu qu'il **ne s'agit pas d'une parenthèse éphémère** mais d'un vrai métier, et s'organise pour **prendre le virage de l'entrepreneuriat**

Des échanges de services rendent leur vie agréable, ils préparent ainsi un voyage à Dubaï et un autre à Bali grâce au partenariat avec l'application Kombo. Et leur agence les invite à Los Angeles avec les autres talents qu'elle suit. Pour le moment, pas de lien avec des entreprises locales, juste quelques cadeaux, mais pourquoi pas, « nous

Chacun valorise des marques sur sa spécialité : cosmétique pour Léane, lifestyle pour Maël, et parfois ensemble. Des entreprises contractualisent pour un contenu publicitaire, qui prend place dans le flux des productions personnelles réalisées par le couple. « Nos abonnés attendent avant tout du divertissement et rien ne nous est imposé sur ces contenus. Seuls sont calés nos partenariats avec les marques, qui viennent vers nous pour la bonne humeur que nous véhiculons. » Certaines tentent leur chance en leur adressant des produits (livreurs et facteurs connaissent bien leur adresse), dans l'espoir d'un clin d'œil ou coup de cœur vidéo sur les réseaux. Ce qu'ils font uniquement par choix. « Sans forcément de gros contrats, juste de bons souvenirs, par exemple dans des parcs de loisirs : Futuroscope, Disney, Astérix, des escape games, un trampoline... C'est très sympa de voir les coulisses. »

sommes ouverts à tout », y compris aux bons produits du Périgord.

Aujourd'hui, le jeune couple est convaincu qu'il ne s'agit pas d'une parenthèse éphémère mais d'un vrai métier, et s'organise pour prendre le virage de l'entrepreneuriat, chacun créant sa propre société pour développer un projet plus personnel, à partir de l'activité commune d'influence. « Nous allons proposer de la nouveauté à nos abonnés. » Ils se sont alloué les conseils de professionnels (avocat, conseil juridique et expert comptable) pour sécuriser leur investissement. Léane devrait créer un premier emploi en début d'année prochaine avec le projet qu'elle mûrit depuis des mois et veut piloter en direct. Maël devrait pour sa part superviser son idée et la déléguer, il y est question de colis envoyés. Mais pas question d'en dire plus pour le moment : dans l'art du teasing, on a ici affaire à des pros !

LA MAISON DE DU BÉARN À LA



200 RÉFÉRENCES DONT UN MODÈLE TYPÉ STAN SMITH

Pour le reste de la production (environ 70 %), les machines se sont mises à imiter le point cousu main. Dans l'usine de Messanges, le travail reste, malgré tout, très manuel, avec des étapes ritualisées de la toile à la semelle. Car il faut découper le patron à la bonne taille sous la presse surpuissante, coudre les tissus à la machine, enrouler la tresse pour fabriquer en un rien de temps la semelle, placer les billes de caoutchouc à fondre quelques minutes dans des moules à 140°C pour créer le fond de sandale et assembler le tout.

200 références au total, des classiques unies, à rayures, des fantaisies à fleurs, à pois ou à fruits, même des modèles imitation baskets Stan Smith en semelle de jute, et de nouvelles collections chaque année.

La Maison de l'Espadrille (huit boutiques dans le Sud-Ouest et 50 salariés l'été, 40 l'hiver) affiche un chiffre d'affaires stabilisé à 12 millions d'euros depuis plusieurs années. « L'univers de la mode recommence à nous demander des échantillons depuis l'an dernier, il y a une nouvelle demande. Si on voulait augmenter encore, il nous faudrait agrandir, changer de site, mais c'est bien comme cela, on ne cherche pas à faire plus », confie le dirigeant qui a repris le flambeau familial, avec son frère Alain, à la fin des années 1980.

Chaque jour, 800 paires d'espadrilles sortent de l'usine de Messanges où l'entreprise familiale soixantenaire perpétue la tradition.

Par Julie DUCOURAU

Qu'il semble loin le temps où les parents de Jean-Claude Arauzo allaient porter les semelles et le tissu dans les fermes de Géronce (Béarn) ou de Pomarez, où les femmes cousaient les sandales de corde au coin de la cheminée. Aujourd'hui, les modèles 100 % cousus main de la Maison de l'Espadrille, fondée dans les années 1960 à Oloron-Sainte-Marie, sont fabriqués dans la Rioja en Espagne.



L'ESPADRILLE

CÔTE LANDAISE

25 % DE L'ACTIVITÉ À L'EXPORT

Tout est parti d'Oloron-Sainte-Marie, dans l'usine d'espadrilles Bordenave & Fils où travaillait leur père, Louis Arauzo. À la fermeture des établissements béarnais en 1960, celui-ci rachète une partie du matériel et crée avec sa femme Yvonne sa propre société. Depuis, la Maison de l'Espadrille n'a cessé de prospérer. Des 600 m² des débuts à Oloron, rapidement devenus trop petits, la fabrique occupe aujourd'hui 2 000 m²



à Messanges, après un crochet par Vieux-Boucau il y a une trentaine d'années. Et avec elle, toute la famille a déménagé, franchissant le Gave pour le nord de l'Adour. Pour ces Béarnais devenus Landais, s'installer sur la côte était une évidence. « On venait faire les saisons ici pour vendre nos espadrilles, et tous les vendredis de l'année quand l'usine fermait à Oloron, on filait vers la plage », se rappelle Jean-Claude Arauzo. En changeant de département, la petite entreprise qui a fourni Artiga ou les tricots Saint-James, s'est aussi internationalisée : « Il y a une quinzaine d'années, on vendait presque exclusivement en France, assure le

patron. Aujourd'hui 25 % de nos fabrications sont écoulées à l'étranger, du Japon à l'Italie et la Belgique. »





VINCENT
BERNARD-COMPARAT

ARTHUR
EDANGE

GUEULETON

LA MARQUE DES BONS VIVANTS

En 10 ans, Vincent Bernard-Comparat et Arthur Edange ont créé un univers autour de l'art de vivre qui est tout autant une histoire de passionnés qu'une réussite économique. Son nom : « Gueuleton » !

Par Jonathan BITEAU

En 2006, deux jeunes étudiants démarraient ensemble une colocation à Bordeaux. L'un se dirigeait à l'école hôtelière puis à l'Insec, quand l'autre se destinait à l'expertise-comptable. « Ça a matché direct entre nous, dès le 1^{er} jour », nous confie Vincent Bernard-Comparat, l'Agenais, qui a réussi à convertir Arthur, le Gersois, aux berges de Garonne puisqu'il s'est marié avec une Lot-et-garonnaise.

À la fin de leurs cursus respectifs, et après 7 ans de colocation, les deux comparses se disent qu'il serait dommage de se quitter ainsi et ils veulent faire quelque chose ensemble. Ils déposent ensemble en 2012 une marque autour de l'art de vivre et des bons vivants. Gueuleton était né ! Fin 2013, le premier restaurant démarre tout naturellement à Agen. À la carte : vins, charcuteries, fromages et foie gras, des classiques de l'apéro qui font aujourd'hui partie de l'ADN du Gueuleton. Ce lieu, un repaire de bons vivants, devient vite un endroit à la mode. Le succès incite le duo d'entrepreneurs à voir plus loin. Les premières affiliations de restaurants à la marque Gueuleton démarrent à Royan, puis Pau, Nérac et Reims. Parallèlement, Vincent et Arthur décident de se lancer sur le web avec des vidéos en 2015 : « On part avec Arthur dans notre 2 CV avec une caméra pour faire découvrir un territoire avec son terroir et ses spécialités. La 1^{re} vidéo a été tournée en Bretagne, on a mis 14 heures pour arriver... », se souvient Vincent.

LE LOOK BÉRET, CIGARE, TABLIER

Le look béret, cigare, tablier ajoute au talent des deux garçons. La renommée numérique arrive aussi rapidement que le succès en cuisine. Et là, tout s'enchaîne à en donner le tournis. En 2017, la filière traiteur est lancée avec les spécialités tournebroches du Gueuleton et grillades (voir photos). Puis, devant le succès de la filiale traiteur, ils ouvrent un showroom de barbecue et brasero à Royan. Par ailleurs, un partenariat est également noué avec Plaisirs du Vin. En 2020, c'est un magazine, toujours siglé *Gueuleton* (120 pages), qui sort chaque trimestre sur l'art de vivre, la bonne chère et les richesses du terroir. En partenariat avec Reworld Media, la revue sort à 50 000 exemplaires dans 12 000 kiosques en France, Belgique et Suisse.

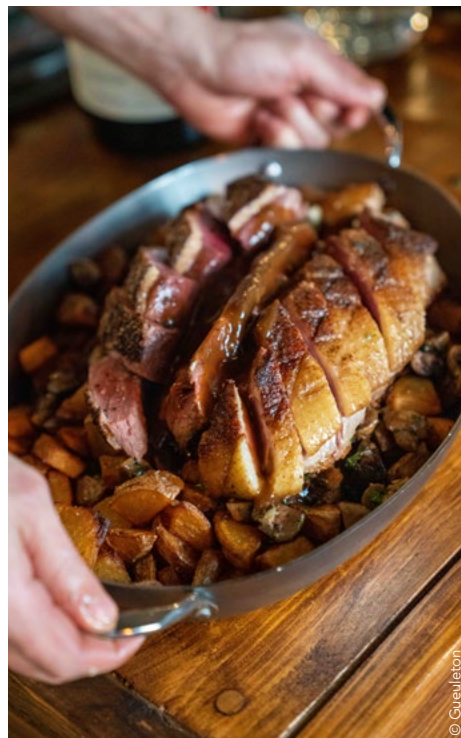


C'est en colocation à Bordeaux que Gueuleton est né



GUEULETON À L'INTERNATIONAL

Si la crise sanitaire a forcément ralenti ce développement, la marque Gueuleton n'a cessé de grandir : elle représente aujourd'hui 16 restaurants et 15 traiteurs. Et la liste d'attente est longue : Vincent et Arthur ont plus de 1 000 demandes d'affiliation sur le bureau. Ils les traitent une par une en allant à la rencontre des porteurs de projets : « On rencontre les gens plusieurs fois. On freine les affiliations car on tient à conserver notre exigence de qualité », souligne Vincent. Une méthode qui nécessite de nombreux trajets : « Je n'ai pas de bureau hormis ma voiture et mon téléphone », avoue Vincent. À présent, c'est hors de l'Hexagone que Gueuleton s'exporte. Un traiteur va prochainement ouvrir à Bruxelles, et Vincent et Arthur ont les yeux tournés vers d'autres destinations. Aujourd'hui, ce sont déjà 300 personnes qui travaillent sous l'enseigne Gueuleton. Une fierté et une responsabilité pour Vincent : « On





veut continuer à rester familial et à faire de la qualité. On a un objectif d'ouvrir une quarantaine de restaurants en France et d'essayer d'être présents dans de grandes villes à l'étranger avec les bonnes personnes. Tous nos projets sont guidés par la passion ».

GUEULETON SUR TF1

Le prochain projet d'envergure est de taille. Approchés par le groupe TF1, Gueuleton va tourner 4 émissions télévisées de 52 minutes. Arthur et lui seront les animateurs. Chaque épisode permettra de découvrir une région de France et ses richesses gastronomiques.

Le programme sera conclu par un grand banquet avec une célébrité. Le premier opus aura lieu en Gascogne avec l'acteur François-Xavier Demaison. Les autres destinations de cette première saison seront la Camargue, la Bretagne et le Jura. Un tournage avec une équipe de 14 personnes durant un mois est prévu : « la version sera allégée en cigare et en alcool par rapport à nos vidéos », sourit Vincent. Diffusion à venir début 2023 sur TMC et TF1.

Gueuleton en ligne : le succès de la marque s'est construit dans l'assiette et sur le net !



GUEULETON EN CHIFFRES

Les 16 restaurants Gueuleton affiliés en France : Agen, Saint-Palais-sur-Mer, Pau, Nérac, Reims, Angers, Toulouse, Castelnaudary, Sarlat, La Rochelle, Aix-en-Provence, Bordeaux, Brive, Segonzac, Lyon. Plusieurs ouvertures à venir : Montauban, Bayonne, les halles de Bocuse à Lyon.

+ de 1,4 million d'abonnés sur les réseaux sociaux.

Facebook : + de 650 000 abonnés.

+ de 15 millions de vues ces 6 derniers mois.

+ de 20 millions de vues en 2021.

Youtube : + de 160 000 abonnés, 25 000

à 35 000 vues par jour soit 10 millions de vues par an. Entre 100 000 et 1 million de vues par vidéo.

Instagram : + de 300 000 abonnés + de 15 000 likes en moyenne à chaque publication.

Tik Tok : + de 230 000 abonnés .

UNE AVENTURE HUMAINE

Le succès du Gueuleton doit beaucoup à la complicité et à la complémentarité de ses créateurs. Si Arthur est orienté sur la partie administrative et financière, Vincent se concentre sur le marketing et ils travaillent ensemble le développement commercial. Un tel succès en 10 ans n'a pas nui à l'amitié à l'origine du projet. Quand il y songe, Vincent se remémore : « On ne savait pas où on allait à l'époque, on ne sait toujours pas où on va mais on continue d'avancer, avec passion ».

L'UNIVERS GUEULETON

Gueuleton, c'est une marque qui a commencé par un restaurant et qui est devenu un univers avec de multiples activités : traiteur (tournebroche, grillade), vente en ligne, vidéos, magazine, une distillerie de Gin dans le Gers, un tonic avec Ogeu, un armagnac, un garde-manger à emporter au Bouscat, des séjours « bons vivants » avec Voyageurs du Monde, un showroom de barbecue et braseros et enfin une émission de télé avec TF1.

NOUVELLE GAMME POUR CMAS

Basée à Brax, l'entreprise CMAS (Constructions Machines Automatiques Spéciales) a profité de la période Covid pour développer une nouvelle gamme de machines sur un nouveau principe. Elle participera en tant qu'exposant à la première édition du CFIA à Toulouse, les 20, 21 et 22 septembre prochains.

Par Chantal BOSSY

La société CMAS implantée à Brax a su développer des moyens à la hauteur de ses ambitions et des besoins spécifiques de ses clients. Son expérience et sa compétence la positionnent aujourd'hui parmi les leaders sur le marché des étuyeuses et de ces périphériques. Elle conçoit, développe et réalise des étuyeuses pour la mise en étuis de produits de toutes formes. Ingénieurs bureau d'études, techniciens supérieurs en usinage (commandes numériques), monteurs expérimentés pour les machines permettent une intégration complète.

RACHETÉE PAR UN ANCIEN CADRE D'UPSA

Quand Hervé Denaives, ancien cadre d'UPSA rachète CMAS en 2012, il sait déjà quelle trajectoire elle doit prendre. Première étape : la rapatrier dans les locaux d'AMD Technologies à Brax, société qu'il a créée en 2008 pour proposer des

prestations de maintenance industrielle. Cinq ans plus tard, il doit déjà pousser les murs : il double la surface usine ! Les nouveaux locaux répartis sur une surface de 1 800 m² donnent un autre souffle à CMAS. Sa force vive d'une vingtaine de personnes est répartie sur quatre principaux pôles : services supports (ADV, commercial, logistique...), centre d'études (études, méthodes, industrialisation, trois ingénieurs, deux concepteurs), atelier d'usinage (cinq usineurs), atelier de montage machines (mécanique, électrique, automatismes : sept techniciens).

Les déchets
sont triés à
100 % pour être
recyclés
au maximum

SAVOIR-FAIRE ET R&D

La politique de CMAS d'intégration, d'innovation et de performance industrielle liée à celle de recrutement permet à l'entreprise de faire croître ses ventes, son chiffre d'affaires et sa performance économique. CMAS affiche cette année un chiffre d'affaires de 2,2 millions d'euros. « La recherche et l'innovation ont toujours été nos points forts. Notre bureau d'études travaille en permanence sur de nouveaux systèmes et processus permettant l'évolution permanente de nos machines. En 2021, 12 % du chiffre d'affaires ont été consacrés à l'innovation et à la R&D. Actuellement CMAS exploite huit brevets français et européens », précise Hervé Denaives.

TOP LOAD, LA NOUVELLE GAMME

Sa nouvelle gamme d'étuyeuse Top Load va représenter 25 % de son chiffre d'affaires. « Nous avons donc entamé pendant la période



© D.R.

La politique de CMAS d'innovation, de performance industrielle liée à celle du recrutement permet à l'entreprise de faire croître fortement son chiffre d'affaires

« Covid » une réflexion pour offrir à nos clients une solution « clé en mains » pour de nouveaux produits. Ainsi avons-nous conçu une machine pour Savarez, leader mondial dans le domaine des cordes de guitare, l'étui étant fabriqué en carton par notre partenaire Incarta

à Bon-Encontre, cartonnier du Grand Sud-Ouest », poursuit-il. La particularité de cette machine est qu'elle peut conditionner les produits sans utilisation de colle à partir d'un carton à plat non pré-collé, si le produit le permet. Dans ce cas, la fermeture est effectuée par clipsage. Le coût du conditionnement est alors minimisé et le recyclage de l'étui est amélioré. Si le produit est lourd ou s'il est demandé une inviolabilité, un générateur de colle thermofusible peut être utilisé. « Cette machine à commande numérique est très flexible et s'adapte facilement à différentes formes d'étuis. Le changement de format est réalisé en 10 minutes », explique-t-il.

UNE ENTREPRISE ÉCORESPONSABLE

Depuis quelques années, la demande est forte concernant des solutions pour substituer les blisters plastiques ou les coques plastiques collées sur un support carton, particulièrement avec pegboard (découpe aux normes européennes permettant de suspendre un produit sur un présentoir). CMAS a donc développé de nombreuses solutions utilisant des étuis cartons pour assurer cette fonction de présentation. Esthétiques, écologiques, ces solutions sont entièrement mécanisables avec les différentes gammes de machines proposées.

PLUS DE 200 MACHINES ÉCONOMES EN ÉNERGIE

CMAS a réalisé plus de 200 machines économes en énergie, soucieux d'environnement oblige. Elles sont conçues pour être alimentées par une simple prise monophasée 16 A. Parmi ses clients : Schneider Electric, Parfums Par Nature, Bayer HealthCare, Labeyrie, Lactalis... Autour des machines, peuvent être apportés différents périphériques : marquage, étiquetage, robotique, convoyage, contrôle vision. « Les possibilités sont infinies. Pour nous appuyer nous travaillons en partenariat avec des fournisseurs reconnus : Omron, Lenze, Staubli, Piab, Lenze, Faber, Videojet. » Les locaux et les moyens de production sont également prévus pour une consommation optimisée (isolation des bâtiments, éclairage par leds, récupération des calories...). L'usine est équipée d'une alimentation électrique de seulement 36 kVA. Les déchets sont triés à 100 % pour être recyclés au maximum (copeaux, cartons, verres...). Elle investira bientôt dans des panneaux photovoltaïques. Signe des temps : le peu de turn-over chez CMAS témoigne de la stabilité de l'entreprise et de l'excellente du « fait en 47 » !

DES RUCHES CONNEC

La start-up Mellisphera, dont le siège est à Gelos, a développé une application capable d'informer les apiculteurs en temps réel sur l'état de leurs ruches, grâce aux données fournies par les capteurs de la société américaine Broodminder. Fortes de cette collaboration, les deux marques ont décidé de fusionner.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Sur les coteaux de Gelos, près de Pau, le jardin de Lorenzo Pons héberge son principal outil de travail : des ruches, et plus précisément, des ruches connectées. Cet ancien ingénieur en aéronautique, qui en 2018 quitte Safran pour développer son application pensée pour épauler les apiculteurs, est particulièrement bien placé pour comprendre les enjeux de l'apiculture d'aujourd'hui et ses besoins : « J'ai moi-même des abeilles depuis plus de 15 ans et j'ai toujours voulu savoir ce qu'il se passait à l'intérieur des ruches, que je compare à des boîtes noires. Je me suis dit que l'on pouvait essayer d'apporter du rationnel dans ce domaine et aider les apiculteurs à comprendre leurs abeilles et à monitorer leur activité ».

CAPTEURS POUR RUCHES

L'ingénieur se rapproche alors de Broodminder, un fabricant américain de capteurs pour ruches, puis lance sa plateforme nommée Mellisphera (« Sphère de miel », en latin) : « grâce aux mesures brutes fournies par les capteurs, comme le poids, l'humidité ou encore la température, l'algorithme est capable d'estimer le développement des couvains dans la colonie, de connaître l'état de santé de la ruche et de savoir si elle a suffisamment de ressources pour subsister ». En fonction de ces données transmises sur son téléphone ou son ordinateur, l'apiculteur peut réagir si besoin, par exemple en nourrissant ses abeilles ou en isolant une ruche surchauffée.



« Cette application est un **outil d'aide à la décision** pour les **apiculteurs amateurs** comme **professionnels** »

TÉES !

LES AGRICULTEURS ÉGALEMENT INTÉRESSÉS

Actuellement, l'application est majoritairement utilisée en Amérique du Nord, en Europe et en Australie, par plus d'un millier d'apiculteurs, dont une dizaine en Béarn. Avec une spécificité : les amateurs comme les professionnels se sont emparés de cet outil d'aide à la décision. « Nous nous adressons à trois segments de marché : les apiculteurs de loisir d'abord, surtout ceux avec une approche plus scientifique. Ensuite, les professionnels bien entendu, pour qui cette application est un besoin vital. Et enfin, les agriculteurs qui louent des ruches et à qui nous fournissons un service autour de la pollinisation. Nous pouvons monitorer du tournesol, ou du kiwi par exemple, pour apporter des indications sur la manière dont il faut s'y prendre pour assurer cette pollinisation, en fonction du contexte météorologique. C'est encore un marché en devenir mais nous souhaitons le développer. »

MELLISPHERA DEVIENT BROODMINDER

Quatre ans après son lancement, Mellisphera doit désormais se concentrer sur son développement marketing. La jeune entreprise s'apprête ainsi à prendre un nouveau tournant, qui sera officialisé dans quelques



LORENZO
PONS
créateur de
Mellisphera

jours : « Nous avons défini une nouvelle feuille de route avec notre partenaire Broodminder. Jusque-là, il y avait deux marques, et ce n'était pas simple à comprendre pour les personnes qui utilisent nos kits comprenant capteurs et application. Nous avons donc décidé de fusionner en une seule marque et sur une plateforme unique. » Exit Mellisphera, bienvenue Broodminder : le nom choisi par Lorenzo Pons pour son entreprise disparaît, mais le système combiné demeure, avec la vocation de s'étendre et d'être davantage visible grâce à un travail collaboratif. « Nous allons mutualiser nos efforts, notamment autour de la fabrication. Les produits pour les professionnels que nous avons développés ici avec Mellisphera seront commercialisés là-bas. Et la gamme loisirs que Broodminder me fournissait pour le marché européen, sera désormais fabriquée ici, à Pau. » À l'heure actuelle, l'entreprise béarnaise emploie trois salariés. En produisant lui-même les capteurs destinés à ses clients européens, Lorenzo Pons espère se dégager une marge plus importante et, pourquoi pas, embaucher.

LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : 2^E DÉPARTEMENT APICOLE DE LA RÉGION

Avec 18 698 ruches en production dans les Pyrénées-Atlantiques et 25 377 en Charente-Maritime, ces deux départements concentrent près du tiers des ruches en production de la région Nouvelle-Aquitaine, selon les chiffres de la DRAAF. Si la filière est confrontée depuis plusieurs années à une mortalité accrue du cheptel et à l'affaiblissement des colonies, avec une récolte bien plus faible qu'il y a trente ans, la production de miel augmente néanmoins régulièrement depuis ces cinq dernières années.

Un constat qui s'explique par une taille croissante du rucher, davantage que par une amélioration du rendement en miel. En 2020, près de 3 000 tonnes de miel ont été produites par les exploitations agricoles de la région, soit 50 % de plus qu'en 2010.



TANU ÉDU

DAVID
CASTÉRA
créateur de Tanu Digital

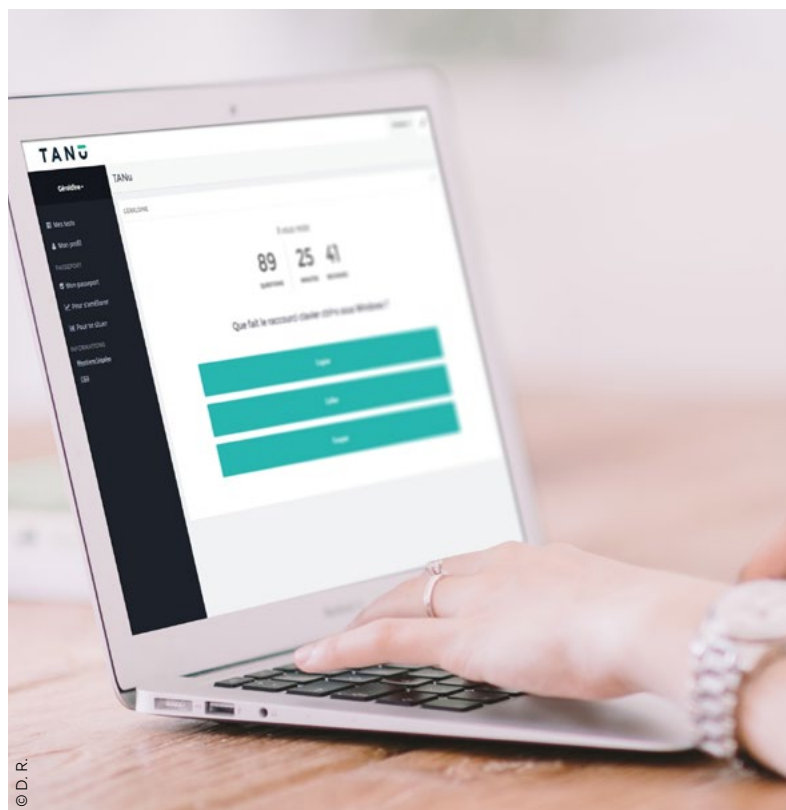
Après avoir développé une plateforme digitale permettant d'évaluer les compétences numériques des salariés, l'agence Tanu Digital, basée à Oloron-Sainte-Marie, lance une formation certifiante. Objectif : apprendre à utiliser le numérique de manière plus responsable.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Depuis ses bureaux d'Oloron-Sainte-Marie, David Castéra s'est donné une mission : convaincre les entreprises « d'arrêter de faire n'importe quoi avec le numérique ». Il y a cinq ans, ce quadragénaire à la tête de l'agence Tanu Digital lance la plateforme Tanu.io, qui propose un test sous forme de QCM destiné à estimer

les compétences, les connaissances et la culture numérique d'un candidat ou d'un collaborateur. Si besoin, ces derniers peuvent ensuite s'inscrire à l'École Tanu, centre de ressources d'autoformation et de formation sur ces sujets. Fort d'un certain succès notamment auprès de grands groupes particulièrement prescripteurs, à l'image du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, de la SNCF ou encore de Schneider Electric, David Castéra a créé en 2021 un sous-produit de Tanu.io : l'auto-évaluation Tanu Safety, conçue pour sensibiliser cette fois-ci à l'utilisation responsable et durable du numérique. Tanu Safety, ce sont 180 questions et 60 minutes pour y répondre et conscientiser sur « l'impact des technologies, d'Internet et des réseaux sociaux sur notre vie », résume David Castéra, qui précise : « on parle beaucoup de numérique responsable aujourd'hui, et donc des conséquences environnementales de notre activité numérique. L'écologie est bien entendu un des volets de Tanu Safety, mais ce n'est pas le seul. C'est également utiliser le numérique de manière responsable, respecter la vie privée des autres et la mienne, ainsi que le droit, et être capable de détecter une fake news. »

NUMÉRIQUE QUE LES SALARIÉS



TANU EN CHIFFRES

864 entreprises actuellement
inscrites sur Tanu

Environ 132 400 tests déjà passés

Une base de données de
3 000 questions (en français en
anglais) et 1 200 en wolof
(suite à un projet avec la SNCF)

Le meilleur score jamais
obtenu sur Tanu est 96 %

UNE FORMATION CERTIFIANTE ET UN ESCAPE GAME

Persuadé de l'absolue nécessité de ses produits Tanu, David Castéra a décidé de ne pas s'arrêter en si bon chemin. Il vient tout juste de clore avec succès une campagne de financement participatif destinée à concrétiser la création d'une formation en ligne, suite logique des tests Tanu Safety. « Ce sera un peu la formation aux 50 gestes barrières du numérique », sourit David

« L'importance
pour les entreprises de
se former à une **utilisation
responsable du
numérique est vitale** »

Castéra, qui annonce sa mise en ligne d'ici un mois. « Elle permettra de passer une certification Tanu Safety. Nous essaierons de l'enregistrer au répertoire national des certifications, afin que le candidat puisse la valoriser sur son CV. Puis, notre objectif suivant sera de créer un escape game à destination des professionnels, construit autour des problématiques du numérique responsable et les impacts de nos actions. »

SENSIBILISER LES TPE ET LES PME

Le dirigeant n'est décidément pas à court d'idées, lui qui il y a 20 ans déjà se positionnait comme le pionnier du métavers, dont il s'est éloigné depuis. Avec Tanu, il a déjà converti plusieurs grandes entreprises, mais s'attelle chaque jour à sensibiliser les TPE et les PME. « Il est souvent compliqué pour ces dernières de mener une vraie réflexion stratégique autour du numérique. Il y aurait pourtant des choses à revoir, en termes de cybersécurité ou d'e-business notamment. L'importance de former les dirigeants et les salariés dans ce domaine-là est vitale », remarque l'Oloronais, qui avoue : « Les convaincre, c'est un peu une croisade ».

LOURDES LE D'EMPLOYEUEU

Après un an d'activité, le Groupement d'Employeurs Lourdes Pyrénées Vallées des Gaves affiche un bilan très satisfaisant. Onze contrats ont été signés et 2023 a pour objectif d'en générer des nouveaux, notamment sur la complémentarité des saisons été-hiver.

Par Hermance HITTE

Avec une ville mondialement célèbre pour son tourisme culturel et un territoire qui vit été comme hiver, réduire les effets liés à cette saisonnalité est une des missions que les employeurs de Lourdes et la Vallée des Gaves n'ont pas hésité à relever. L'idée de se réunir en groupement a été lancée en pleine crise sanitaire, en 2020. « Dans ce contexte, tout le monde s'est un peu affolé en voyant la question de l'emploi saisonnier », explique Christian Caussidery, président du groupement et directeur de l'agence EDF « Une rivière, un territoire ». « Il y a eu une forte impulsion des services de l'État à travers le préfet et le sous-préfet pour relancer cette forme d'emploi innovante et qui présente de la souplesse. » La CCI a porté l'étude en s'appuyant sur le CRGE et le potentiel est vite devenu évident : une dizaine d'entreprises multi-sectorielles s'est positionnée pour bénéficier de ce mode d'embauche : « ce qui nous a confortés, c'est d'abord la motivation de ces entreprises qui exprimaient un vrai besoin mais également l'engagement des collectivités et des pouvoirs publics. Un financement a été assuré par le biais de subventions. L'État a mis 20 000 €, la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées 21 000 €, la Communauté de Communes Pays Vallée des Gaves 10 000 €, la CCI 5 000 € et EDF 3 000 €. La Mairie de Lourdes n'a pas donné une contribution en tant que telle mais a mis des bureaux à disposition à titre gratuit, ça aide. Ça nous a permis de démarrer l'activité même si le but est que la structure puisse fonctionner seule au bout de trois ans ».

UN FUTUR ACCORD AVEC L'HÔTELLERIE

L'association GELPYVAG a vu le jour en mars 2021 et, après une année d'exercice, le bilan confirme l'excel-



Quatre employés permanents du GELPYVAG

lente dynamique de départ : ce sont désormais quinze entreprises qui adhèrent au groupement. Commerce, industrie, associations, services aux entreprises, les secteurs d'activités représentent bien le maillage du territoire et la prochaine étape concerne précisément l'hôtellerie et la restauration : « Nous avons commencé avec une convention collective de prestations de services qui nous permet de répondre à tous les secteurs. Nous allons ratifier fin septembre un accord collectif pour pouvoir travailler avec les hôtels et restaurants. Pour l'instant, nous n'avons que deux contrats dans ces secteurs, ils relèvent des fonctions support comme, par exemple, assistant de communication. C'est une convention collective particulière, comme celle du bâtiment ». Et à Lourdes, elle est cruciale.

GROUPEMENTS S'AFFIRMENT

11 CONTRATS DONT 5 À TEMPS PLEIN

En toute logique, la première embauche a été pour l'animation de l'association et Carole Daubeuf est ainsi devenue une salariée permanente en tant que coordinatrice. « On est très satisfaits de ce démarrage, en une année, onze contrats ont été générés, dont cinq emplois à temps pleins. Ils concernent principalement des besoins administratifs. Dans une PME, ils peuvent n'être que de 8 h ou 10 h. Nous avons une employée qui travaille ainsi dans trois entreprises, au total ça lui fait un temps plein. » Cet exemple est représentatif de la pertinence d'un tel groupement, comme le souligne Christophe Mengelle, secrétaire adjoint mais aussi employeur via la société Begaries, basée à Argelès-Gazost. Il fait partie du noyau dur des débuts et est, comme beaucoup, confronté à cette problématique de l'emploi à temps partiel : « Sur notre territoire, il y a beaucoup de petites et des moyennes entreprises qui n'ont pas forcément la nécessité ou la capacité de proposer un temps plein pour un poste administratif. En mutualisant les contrats, on arrive à répondre aux besoins tout en créant un temps plein pour le salarié. C'est avantageux pour nous et attrayant pour lui. Financièrement, c'est un système qui s'équilibre ». S'occupant du recrutement et facilitant la mise en place des contrats, GELPYVAG permet effectivement à l'entreprise de ne se préoccuper que du paiement de la prestation de services.

« Beaucoup de petites entreprises n'ont pas la capacité de proposer un temps plein »

COMPLÉTER LA SAISON D'HIVER PAR L'ÉTÉ POUR ÉVITER LA PRÉCARITÉ

L'année qui s'annonce n'est pas celle du repos, le prochain objectif concerne les saisonniers, si nombreux dans les Hautes-Pyrénées : « On a eu des contrats pour l'hiver qu'on n'a pas pu, par manque de temps ou d'anticipation, convertir en emploi d'été. Après la période hivernale 2022-2023, nous aurons six mois pour travailler cette complémentarité des saisons. L'objectif est d'éviter la précarité ». Une dynamique qui ne peut s'appuyer que sur le développement des nouveaux adhérents. Fort de ces douze derniers mois, le groupement compte bien affiner ses marques et s'il a atteint ses premiers objectifs, celui de la prospection marque l'avenir : « Les choses ne se font pas en une fois. Nous offrons une voie alternative, différente, nouvelle, on ne peut évidemment pas répondre à toute la question de l'emploi.

On va continuer à se développer, ne pas se reposer sur les financements publics et devenir pérennes », conclut Christian Caussidery. Ces entrepreneurs peuvent déjà se targuer d'une belle victoire : une employée est sortie du système GELPYVAL pour décrocher un emploi direct chez un des adhérents.



Christian Caussidery et une partie du bureau de GELPYVAG

TARMAC AEROSAVE LES AILES S'ENRACINENT

Inaugurés le 5 septembre, les nouveaux parkings avions augmentent à 100 places la capacité de stockage du site tarbais. Le groupe conforte sa place de leader en Europe et poursuit sa croissance avec un plan de 150 recrutements.

Par Hermance HITTE

Alexandre Brun, PDG
de Tarmac Aerosave et
Philippe Baubay,
président de Pyrénia



Pour stocker des avions, le nerf de la guerre est évidemment la place. Avec ses nouveaux parkings, le site tarbais de Tarmac Aerosave s'étend désormais sur 19 000 m² et offre une capacité d'accueil de 100 appareils et 100 places de moteurs. Ces sept nouveaux plots de stationnement, livrés fin juillet, confortent la place

de leader européen du groupe qui, avec les antennes de Toulouse-Francazal et de Teruel, présente au total 300 places pour les appareils en sommeil. Loin de n'être qu'un hôtel quatre étoiles pour ces géants qui les tutoient, Tarmac Aerosave assure une activité de maintenance, de transition et de recyclage qui couvre toutes les plateformes commerciales : autant dire lors de l'inau-

« Nous offrons la plus grande capacité de stockage en Europe avec plus de 24 % de part de marché »



© Hermance HITTE

guration de cette extension synonyme de croissance, les sourires étaient de mise. « Les analyses les plus optimistes parlent d'un doublement de la flotte mondiale d'ici les 20 prochaines années », souligne Alexandre Brun, président de Tarmac Aerosave.

« Dès notre création, en 2007, nous avons anticipé les besoins colossaux de service au sol et, depuis, nous nous efforçons d'avoir toujours une longueur d'avance afin de répondre à nos clients. Nous offrons aujourd'hui la plus grande capacité de stockage en Europe avec plus de 24 % de part de marché. »

UNE EXTENSION À 6 MILLIONS D'EUROS

Avec un portefeuille de clients composé de constructeurs, opérateurs, propriétaires et loueurs majeurs, ces nouveaux parkings n'ont pas tardé à être exploités. Conçus pour résister au poids de tout type d'avion, pour une durée de quelques semaines à plusieurs années, ils répondent à la demande grandissante de stockage. Le chantier de l'extension s'inscrit dans le cadre d'un protocole d'engagement réciproque signé en mars 2020 entre le groupe et Pyrénia, le syndicat mixte de la zone aéroportuaire de Tarbes-Lourdes-Pyrénées. Philippe Baubay, son président, a mis en avant « l'importance d'un tel partenariat, véritable fer de lance économique du département » avant d'en présenter le montant : « l'opération, qui s'est déroulée en trois phases, s'élève à 6 millions

d'euros HT, dont 2 millions pour des fouilles archéologiques préventives du sol. Ces infrastructures sont loin d'être les dernières puisque la réalisation d'une nouvelle aire de déconstruction de 17 000 m² est également en cours d'étude ». Des perspectives qui laissent penser que si le ciel est la limite, le sol ne l'est peut-être pas.

150 EMBAUCHES SUR LES TROIS SITES

Véritable centre de soins, Tarmac Aerosave est également le leader mondial de la déconstruction et du recyclage d'avions, 80 % de son activité porte sur le maintien en état de vol et la remise en service. « C'est une fierté pour toutes nos équipes de préserver ces machines de haute technologie, de veiller sur elles pendant leur sommeil, qu'elles soient assoupies en maintenance ou en hibernation lors d'un stockage de plus ou moins longue durée », ajoute Alexandre Brun. Des équipes qui ne demandent qu'à être étoffées, un vaste plan de 150 recrutements est mis en place pour l'ensemble des sites d'ici la fin de l'année : « Nous recrutons tout type de profils, des ingénieurs, des magasiniers, des logisticiens mais essentiellement des mécaniciens et des techniciens aéronautiques avions que nous avons une certaine difficulté à trouver », précise le président du groupe. « Le marché est fortement reparti depuis le mois de mai et l'ensemble des acteurs a besoin de mécaniciens. » Avec une antenne tarbaise forte de 211 employés, élus et partenaires se sont réjouis de ce dynamisme, les yeux particulièrement émerveillés devant ces géants du ciel qui même au sol conservent un prestige majestueux.

TARMAC AEROSAVE EN CHIFFRES

3 actionnaires : Airbus, Safran Aircraft Engines, Suez

400 collaborateurs et 100 intérimaires

1 360 avions stockés depuis 2007 et 900 avions livrés

5 hangars de maintenance

330 avions et 180 moteurs recyclés depuis 2007

75 % des Airbus A340 démantelés dans le monde

+ 90 % des taux de valorisation des cellules restantes



HAUTES-PYRÉNÉES LOURDES : UN DRIVE FERMIER POUR SOUTENIR LES CIRCUITS COURTS

Pour faciliter la mise en place de système de commercialisation en circuits courts, les producteurs et artisans de la vallée des Gaves se sont rassemblés en groupement puis en association. Le Panier Collectif de Lourdes a désormais son point de livraison dans la cité mariale, entre la halle et la bibliothèque. La première collecte a eu lieu le 31 août et le choix de cet emplacement offre, selon Thierry Lavit, le maire, « un service supplémentaire aux Lourdais en leur proposant un mode de consommation complémentaire, en lien direct avec les producteurs locaux ». Et ce, en dehors des heures d'ouverture de la halle comme l'a souligné l'élu qui affirme ainsi « sa volonté de contribuer à soutenir la filière des circuits courts au travers des produits fermiers et artisanaux locaux ». Légumes, viande mais aussi fromages, miel, pains, savons ou confitures d'une quinzaine de producteurs sont proposés à la vente. Tous sont situés dans un rayon de trente kilomètres de la ville. Le drive fermier, abrité pour effectuer les distributions, éclairé l'hiver et adapté pour le stationnement est idéal. Portées par la plateforme en ligne cagette.net, les relations entre les membres du Panier Collectif Lourdais et les consommateurs sont ainsi facilitées, sans intermédiaires, la vente directe s'inscrit dans la dynamique globale de valorisation de la transition écologique.



BÉARN NOOSTRIM PARTENAIRE DU PAU FC

Les gobelets réutilisables créés par la start-up paloise Noostrim sont désormais utilisés par les spectateurs du Nouste Camp, le stade du Pau FC. Une belle mise en lumière pour cette jeune entreprise spécialiste des emballages plastiques alimentaires, qui s'est donné pour mission de limiter l'impact des plastiques sur la santé humaine et sur l'environnement. Noostrim a ainsi développé son propre écoplastique, fruit du travail d'Ahmed Allal, chercheur en physique des polymères et cofondateur de Noostrim. Ce matériau innovant nommé Vitastrim® présente plusieurs caractéristiques : il est sain, puisque conçu avec des additifs exclusivement naturels, sans odeur, réutilisable jusqu'à 100 fois en chauffe et 500 fois en froid, et enfin recyclable jusqu'à 9 fois.

DORDOGNE CUVES XXL POUR CTM

Chaudronnerie Teulet Monbazillac (CTM), spécialisée dans la fabrication de cuves inox sur-mesure, travaille essentiellement pour le marché vinicole et l'industrie. Pour maintenir sa compétitivité et conquérir de nouveaux marchés, la société souhaite franchir une étape supplémentaire en améliorant son outil industriel. Les investissements portent sur deux machines de découpe à commande numérique pour cisailer de plus importants morceaux de métal et produire des cuves plus volumineuses, ce créneau étant moins concurrentiel. Ce programme, lauréat du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires (État et Région), contribuera à la création de deux emplois.



CHRISTOPHE
BETBEDER

© D.R.

CARNET

Christophe BETBEDER, entré au Conseil national en 2012 puis délégué aux langues de France et ensuite représentant à la commission du fonds de soutien à l'expression radiophonique, est dorénavant le délégué général du Syndicat national des radios libres. Cette organisation professionnelle rassemble 600 radios locales privées à statut associatif. Âgé de 45 ans, Christophe Betbeder s'est d'abord engagé dans la Fédération des écoles immersives en langue basque puis dans l'Office public de la langue basque avant de devenir coordinateur général du réseau euskal irratiak, la fédération des cinq radios associatives d'expression bascophone.

LOT-ET-GARONNE
 1^{RE} ÉDITION DE
 LA JOURNÉE DE LA
 RÉSILIENCE

Depuis 2009, le 13 octobre a été désigné par l'Assemblée générale des Nations unies comme date de commémoration de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe. Le Gouvernement a choisi de s'inscrire dans cette démarche et instaure, tous les 13 octobre, une journée nationale de la résilience face aux risques naturels et technologiques.

Cette journée vise à sensibiliser, informer et acculturer tous les citoyens aux risques qui les

environnent, dans une logique d'exercices pratiques et dans l'objectif de contribuer à la préparation de tous aux bons comportements en cas de survenance d'une catastrophe. La première édition de cette journée se tiendra le jeudi 13 octobre 2022 et la préfecture de Lot-et-Garonne invite tous les acteurs locaux (citoyens, entreprises, collectivités et associations) à répondre à l'appel à projets. Les événements qui s'inscrivent dans le cadre de cette journée seront labellisés. Cet appel à projets ne vise pas à sélectionner les meilleurs projets mais ceux qui répondent aux objectifs de la journée et respectent les termes du règlement. Chaque candidat devra déposer son dossier via la plateforme démarches simplifiées : <https://www.demarches-simplifiees.fr>, jusqu'au lundi 12 septembre 2022 à 12 h.



© CC-BY David Grandmougin



LOT-ET-GARONNE BONCOLAC RACHETÉ PAR WATERLAND

Le fonds d'investissement paneuropéen Waterland Private Equity (avec 9 milliards d'euros sous gestion), est entré en négociation exclusive dans son projet de prise de contrôle de l'entreprise Boncolac. Installée sur l'Agropole à Agen, où elle produit des canapés surgelés, l'usine Boncolac emploie 94 personnes et appartenait à la coopérative laitière Sodiaal en tant qu'actionnaire majoritaire. Sodiaal restera au capital de Boncolac en tant qu'actionnaire minoritaire. «Après une année 2020 marquée par le Covid, nous avons su rebondir fortement en 2021 et préparer ce projet ambitieux. Nous avons pour objectif d'accueillir dès le closing de l'opération la société Mag'M qui va nous permettre d'accélérer notre développement à l'international et de compléter notre offre avec le macaron premium », explique Alexandre Vigneron, directeur général de Boncolac.

DORDOGNE UNE ANTENNE DE CLAIRVIVRE À NONTRON

L'établissement public départemental de Clairvivre a ouvert une plateforme socioprofessionnelle au printemps 2020, à Nontron. La crise sanitaire s'éloignant, les responsables présenteront cette antenne aux professionnels de l'insertion et aux entreprises, le 22 septembre. Dans une volonté d'accompagner les personnes en situation de handicap vers l'inclusion en milieu ordinaire, ce Service d'aide par le travail (SAT) hors les murs s'adresse aux personnes reconnues travailleurs handicapés et détentrices d'une orientation ESAT pour aborder une activité professionnelle en milieu ordinaire dans des conditions favorables. Via le Dispositif d'emploi accompagné, porté par les Papillons Blancs en Dordogne, un suivi du salarié et de l'entreprise est mis en place.



BÉARN LE CHÂTEAU BIJOU LAURÉAT DU LOTO DU PATRIMOINE

Le château Bijou, situé à Labastide-Villefranche, fait partie des 100 lauréats du Loto du patrimoine 2022 organisé par Stéphane Bern. L'étonnant édifice, qui depuis 2009 appartient à un investisseur privé, a été bâti au XVIII^e siècle et réaménagé de 1913 à 1924. Ravagé par un incendie dans les années 2000, il est aujourd'hui à l'abandon et menace de s'effondrer. Les travaux prévus dès le printemps 2023 débiteront par une mise hors d'eau et hors d'air, avant « une remise en état complète du clos et du couvert tels qu'ils se présentaient avant l'incendie », selon la Fondation du patrimoine, qui précise également : « Il s'agira donc d'une restauration des parties conservées, et d'une reconstitution d'après vestiges et visuels anciens des parties disparues ».

DORDOGNE LE BIEN-ÊTRE TIENT SALON

Le salon du bien-être de Périgueux se déroulera les 24 et 25 septembre, à La Filature de l'Isle. Des professionnels du bien-être et des médecines douces, des acteurs locaux de méthodes naturelles et diffuseurs de produits Bio seront sur place pour aborder des thèmes liés à la santé, la détente, la nutrition, le confort, la forme, la relaxation, la beauté, les massages de confort. Pour cette 9^e édition, 80 professionnels seront réunis, 18 conférences sont programmées et 40 séances pour tester des techniques.

Corps, esprit, maison, alimentaire, formation : le champ des découvertes est vaste. Il touche même les animaux de compagnie (soins énergétiques, communication, comportementaliste, ostéopathe, éthologie, kinésiologie, autant de techniques douces pour améliorer leur santé et leur confort).



© Shutterstock



LOT-ET-GARONNE DU MOUVEMENT SUR LA BANDE FM

Propriétaire de plusieurs stations de radio FM dans le sud de la France, le groupe toulousain Médiameeting a annoncé, cet été, la vente de ses radios à différents groupes. Alors que les stations girondines Gold FM à Bordeaux et Radio Bassin d'Arcachon ont été cédées à Sweet Medias (propriétaire de Sweet FM au Mans) et que Toulouse FM appartient désormais au groupe Rossel-La Voix (anciennement « Voix du Nord Investissement » et qui vient également de racheter la radio de Langon ARL), la radio agenaise 47 FM devrait quant à elle rester lot-et-garonnaise. C'est en effet l'agence de presse Com'Presse, dont les bureaux sont installés à Astaffort et qui gère aussi l'agence de communication Story Buzz, qui devrait être le nouveau propriétaire de 47 FM. Le directeur de Com'Presse, Julien Leclercq, a confirmé son intérêt pour le rachat de la radio locale dont la vente pourrait être officialisée prochainement, en attendant l'accord indispensable de l'autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ex-CSA).

LOT-ET-GARONNE UNE ASSOCIATION POUR LES GRANDES ÉCOLES

Mardi dernier a été présentée à Agen la nouvelle association « Du Lot-et-Garonne aux Grandes Écoles », en présence notamment de : Nathan Maurel, président-fondateur et Frédéric Pechavy, président de la CCI 47. L'association est composée de jeunes lot-et-garonnais ayant intégré les filières sélectives de l'enseignement supérieur qui ont à cœur d'agir pour leur territoire et d'aider celles et ceux qui se retrouvent aujourd'hui dans une situation qu'ils ont connue il y a quelques années. Les missions de l'association sont structurées autour de deux piliers : l'égalité des chances et le développement du territoire.



LOT-ET-GARONNE OUVERTURE D'UN KIABI À AGEN-SUD

L'enseigne Kiabi (prêt-à-porter pour toute la famille à des prix attractifs) vient d'ouvrir le 31 août un second magasin en Lot-et-Garonne. Après Marmande en 2012, c'est à Agen que l'enseigne a souhaité s'implanter. Elle occupe un bâtiment de 1 000 m², qui abritait auparavant le magasin de déstockage de chaussures et accessoires Low Chauss', sur la zone commerciale Agen-Sud. Le magasin Kiabi, propose une offre de prêt-à-porter dédié à la femme et à l'homme, en plus d'un univers enfant et bébé, le tout à des prix abordables. Cette arrivée était souhaitée par l'enseigne internationale depuis plusieurs années mais se heurtait jusqu'à présent au refus du président de l'Agglomération d'Agen Jean Dionis du Séjour, fervent défenseur des commerces du centre-ville. Face à cette opposition, Kiabi s'est montré patient et a choisi l'option d'une reprise d'un local existant, évitant ainsi un passage devant la CDAC (Commission départementale de l'aménagement commercial).



DORDOGNE RETOUR DES ATELIERS DE CAP@CITÉS

La pépinière d'entreprises Cap@cités reprend ses rendez-vous à destination des créateurs, repreneurs ou entreprises en développement : les porteurs de projets, chefs d'entreprises et collaborateurs pourront participer gratuitement et échanger avec un expert un jeudi par mois, de 9 h à 11 h, dans ses locaux de Cré@vallée. Pour commencer, le 29 septembre, priorité à la construction du business plan avec la maîtrise du plan de financement : l'atelier « Comment financer son projet ? » offrira une vue d'ensemble des différents vecteurs de financement, il sera animé par Corinne Ercolani-Fourcade, consultante en recherche de financement d'entreprise FinABank.



DORDOGNE UNE JEUNE MARQUE SPORTSWEAR ÉCORESPONSABLE

La marque écoresponsable Deetect Bys, créée fin 2021 par Cécile Mathieu, entrepreneuse de 21 ans à Villamblard, lance une campagne de crowdfunding pour financer sa communication et la création de ses prochaines collections de vêtements sportswear et accessoires écoresponsables made in Nouvelle-Aquitaine. La sérigraphie est réalisée en Dordogne. L'objectif est aussi de promouvoir les sportifs de l'équipe et de présenter leurs parcours à travers plusieurs podcasts. Les citoyens sportifs ou simplement désireux de porter les valeurs de cette marque de vêtement peuvent contribuer sur Tudigo. Le premier palier de 2 500 euros permettra de financer le matériel podcast pour soutenir les sportifs de l'équipe. La marque a déjà le soutien du Crédit Agricole : 5 000 euros pour réaliser une vidéo marketing avec le boxeur Seydi Coupe pour la campagne de crowdfunding et le site internet. La marque souhaite créer une communauté de sportifs professionnels et amateurs aux niveaux local et national.

DORDOGNE PORTES OUVERTES SUR LE FOIE GRAS

À l'occasion des Journées du patrimoine, les 17 et 18 septembre, dans un contexte de fin de grippe aviaire qui les a fortement éprouvés, les professionnels de la filière foie gras réunis au sein du Cifog organisent des journées portes ouvertes pour permettre au public de découvrir leur métier et leur savoir-faire. La Chambre d'agriculture de Dordogne est partenaire de cette opération qui permet d'en savoir plus sur ce produit du patrimoine gastronomique français : notre pays est premier consommateur et producteur de foie gras au monde. Cinq exploitations périgourdines (élevages d'oies et de canards) ouvrent leurs portes sur les réalités de la filière, les modes d'élevage et de production, dégustations en prime : Gaec de l'Olivier à Saint-Germain-des-Prés, Ferme du Turnac à Domme, La Garrigue Haute à Prats-de-Carlux, Ferme Andrévias à Sorges-et-Ligueux en Périgord, Domaine de Barbe à Badefols-sur-Dordogne. Détails sur patrimoine-foiegras.fr.



LOT-ET-GARONNE UN NOUVEAU CENTRE AUTO À VILLENEUVE-SUR-LOT

Christophe Perroud, propriétaire de 2 Point S à Saint-Sylvestre-sur-Lot et à Laroque-Timbaut, ouvre son troisième point de vente dédié à l'entretien automobile à Villeneuve-sur-Lot. Carrossier-peintre de formation, il souhaite redynamiser cet ancien pôle d'activité pour proposer un service de proximité et de qualité. « L'organisation du réseau, les tarifs pratiqués ainsi que la disponibilité des équipes Point S m'ont conduit à renouveler l'expérience. L'ouverture de ce nouveau centre Point S à Villeneuve-sur-Lot permet de renforcer notre présence sur le département du Lot-et-Garonne », explique Christophe Perroud. Ce nouveau centre fait partie d'un ensemble dédié à l'automobile comprenant également une station-service et une carrosserie. Ce centre emploie 2 personnes et Christophe Perroud envisage de recruter un salarié supplémentaire. À propos de Point S : 51 ans en 2022, 624 points de vente en France, 5 800 points de vente dans 50 pays du monde.

LOT-ET-GARONNE LE DISPOSITIF « OUI PUB » EXPÉRIMENTÉ

L'Agglomération d'Agen a été retenue par le ministère de la Transition écologique et l'Ademe pour participer à l'expérimentation nationale du dispositif « Oui Pub ». La distribution de prospectus publicitaires non adressés est désormais interdite à compter du 1^{er} septembre dans toutes les boîtes aux lettres des 44 communes de l'agglomération qui ne présenteront pas l'autocollant « Oui Pub ». L'ensemble des prospectus publicitaires non adressés est concerné hormis les échantillons presse, les documents d'information des collectivités ainsi que la communication politique ou à caractère culturel. L'agglomération s'est engagée aux côtés de 14 autres territoires pilotes dans cette expérimentation nationale d'une durée de 3 ans. À Agen, près de 1 400 tonnes de papier sont triées, collectées et recyclées par an et près de 40 % de ce tonnage est composé d'imprimés publicitaires.



LOT-ET-GARONNE BOOSTCAMPUS 47 : C'EST PARTI !

La 5^e édition de BoostCampus 47, le concours d'innovations du Campus Numérique 47 et de la French Tech Lot-et-Garonne, approche à grands pas ! L'événement se tiendra les 7 et 8 octobre au Campus Numérique 47 à Agen. Les candidatures sont possibles jusqu'au 23 septembre. Tous les porteurs et porteuses de projet ayant un lien avec le numérique, quels que soient leur niveau d'études, leur statut professionnel ou encore leur âge, peuvent participer au concours. Après deux journées de travail, accompagnés par des coachs innovation et des experts, ils pourront exposer leur dossier à un jury composé d'entrepreneurs reconnus et partenaires du Campus. Les trois projets retenus bénéficieront d'une dotation financière de 500 à 5 000 euros et pourront intégrer gratuitement l'incubateur du Campus 47 pour une durée de 6 à 12 mois.

LOT-ET-GARONNE LA RENTRÉE DE LA CCI 47

La Chambre de Commerce et d'Industrie a préparé un programme fourni pour la reprise après la pause estivale. Ainsi, le mardi 4 octobre de 9 h 15 à 10 h au cinéma CGR d'Agen, la Chambre, aux côtés de la Banque de France, dévoilera les indicateurs clés de la conjoncture économique à mi-année. Au programme : présentation de l'enquête qualitative menée par la CCI 47 auprès de 300 chefs d'entreprise au mois de juillet et point d'étape à partir de l'étude économique de la Banque de France sur la Nouvelle-Aquitaine. Rappelons que la Chambre consulaire propose aux commerçants, restaurateurs et hébergeurs touristiques un diagnostic individuel et un accompagnement sur-mesure gratuits pour permettre d'accélérer leur transition écologique. Enfin, 3 réunions d'information auront lieu dans les agences de la CCI 47 sur la création ou la reprise d'entreprises : lundi 19 septembre à 9 heures à Agen, mercredi 21 septembre à Villeneuve-sur-Lot à 14 h et vendredi 30 septembre à Marmande à 14 h.





LOT-ET-GARONNE LES RENCONTRES CHALAND 2022

Les 1^{er} et 2 octobre prochains, se tiendra la 15^e édition des Rencontres Chaland de Nérac avec pour invité d'honneur, Philippe Dupuy. Une importante rétrospective de son œuvre, « Philippe Dupuy, De la bande dessinée comme l'un des beaux-arts » sera présentée du 1^{er} octobre au 6 novembre. Sa dernière publication est *Mon papa dessine des femmes nues* (Air Libre, Dupuis,

2022). Les Rencontres et leur programmation se dérouleront à l'ancienne sous-préfecture de Nérac (2 avenue du maréchal Foch à Nérac) à l'exception de l'exposition Univers Yves Chaland (Galerie Padma 5, rue Armand Fallières), des séances de cinéma accueillies, comme chaque année, au cinéma Margot, du Live Concert dessiné Albin de la Simone + Thomas Baas à l'Espace d'Albret. Les Rencontres se mettent à l'heure de la Réalité Augmentée avec l'application LudiBD à télécharger gratuitement pour partir à la poursuite d'Yves Chaland !



DORDOGNE UN COACH SPORTIF POUR LE BÂTIMENT

La Fédération française du bâtiment (FFB) Dordogne a tenu son assemblée annuelle au musée Vesunna et a accueilli Christophe Urios, manager de l'Union Bordeaux Bègles Rugby, choisi par la FFB National pour mener à l'excellence l'équipe qui s'engagera dans le concours Worldskills BTP, en 2024. La Dordogne se félicite d'avoir un solide candidat, dans la catégorie Carrelage, en la personne de Romeo Sanchis, de l'entreprise De Sousa et Fils. Pour Christophe Urios, le parallèle entre coaching d'entreprise et sportif n'est plus à démontrer : il a donné quelques clés aux chefs d'entreprise présents pour inviter leurs collaborateurs à donner le meilleur d'eux-mêmes. Pour David Pontou, président de la FFB Dordogne, l'objectif est d'attirer les jeunes ou personnes en reconversion dans les filières BTP (375 chefs d'entreprise et artisans pour 3500 salariés localement dans ce secteur).



LOT-ET-GARONNE LUTTE CONTRE L'INFLATION À LA CANTINE

Le Conseil Départemental a décidé de baisser le prix des repas facturés aux familles dans les 24 collèges publics lot-et-garonnais. Cela représente une économie annuelle d'au moins 120 euros par collégien demi-pensionnaire. La mesure s'applique dès cette rentrée. En conséquence, le Département versera aux 4 collèges publics des cités scolaires une dotation de compensation pour la période de septembre à décembre 2022. Cette compensation s'élève à 90 000 €. Par ailleurs, le programme « Du 47 dans nos assiettes » est maintenu. Grâce à ce dispositif les collégiens mangent à la cantine près de 80 % de produits locaux et 15 % de bio. Pour mémoire : le prix de revient d'un repas (avant mars 2022) avoisinait les 7,90 € par jour et par élève. Avec les hausses des coûts de l'énergie (entre 15 % et 20 %) et des denrées (20 %), le prix de revient s'élève désormais à 8,30 € à la rentrée 2022.



L'équipe Pythéas Capital Advisors

© Pythéas Capital Advisors

PAYS BASQUE 5 MILLIONS D'EUROS POUR ANTICIPER LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE DE 2024

Société innovante de la fintech installée à Paris et à Biarritz, Pythéas Capital Advisors annonce une levée de fonds de 5 millions d'euros auprès de Bpifrance et de son actionnaire historique Crédit Mutuel Arkéa. Lancée en 2015, Pythéas Capital Advisors développe des solutions de gestion, de

paiement et de financement de factures à destination des entreprises (affacturation inversé, escompte dynamique, différé de paiement). Sa solution TRESO2 permet à plus de 250 sociétés européennes d'obtenir un paiement anticipé ou un différé de paiement de leurs factures. La levée de fonds permettra d'élargir l'offre de services de TRESO2 pour devenir une PDP (Plateforme de Dématérialisation Partenaire) dans le cadre du passage à la facturation électronique de 2024 et ainsi faciliter le paiement et le financement des factures avec l'appui de partenaires bancaires.



LOT-ET-GARONNE LA PETITE FERME OFFICIELLEMENT INAUGURÉE

Ouvert depuis le 10 mai dernier, le magasin bio de producteurs locaux installé à Villeneuve-sur-Lot, au 1 avenue Jacques Bordeneuve, « La Petite Ferme » sera officiellement inauguré ce jeudi 15 septembre à partir de 18 h. Réunissant, en association, une cinquantaine de producteurs et artisans, ce marché couvert permanent fait la part belle aux circuits courts avec des produits provenant exclusivement de producteurs locaux en agriculture biologique. Sur place, les étals sont approvisionnés par les producteurs qui ont toute liberté pour fixer leurs prix, tout en intégrant une marge permettant de couvrir les frais de fonctionnement du magasin. Plus qu'un simple commerce, la Petite Ferme est avant tout un lieu d'échanges entre consommateurs et producteurs qui partagent leur savoir-faire. Le magasin défend une juste rémunération des producteurs locaux et promeut une alimentation de qualité et respectueuse de l'environnement. Après de bons débuts, l'association pourrait ouvrir de nouveaux magasins en Lot-et-Garonne.



LOÏC
HARRIET

CARNET

Loïc Harriet, 37 ans, vient d'être nommé directeur général du groupe Formation de la CCI Pau Béarn et devient, à ce titre, directeur de l'ESC Pau Business School et du CNPC Sport Business Campus. Titulaire d'un doctorat en sciences de gestion de l'université de Bordeaux, diplômé de la faculté de droit et de l'IAE de Bordeaux, il rejoint la CCI Pau Béarn après plus d'une dizaine d'années dans l'enseignement supérieur sur différentes fonctions managériales. Loïc Harriet dit souhaiter « favoriser une expérience d'apprentissage valorisante pour les étudiants et ancrer solidement les écoles sur le territoire palois ». Son ambition est de « former des managers capables de s'adapter aux mutations du monde en faisant de l'incertitude une opportunité d'épanouissement ». Il fixe également « le développement durable, les pratiques inclusives et le respect des diversités comme clefs des futures réflexions des écoles ».

BÉARN MICHAUD APICULTEURS LANCE UNE EAU DE BOULEAU



L'entreprise béarnaise Famille Michaud Apiculteurs, leader mondial du miel, lance Üi®. Cette nouvelle eau de bouleau « 100 % made in France », récoltée dans une forêt durable des Pyrénées, est produite grâce à la sève récoltée selon « un cahier des charges strict qui garantit un produit bio de grande qualité tout en respectant l'environnement et la biodiversité », précise la marque, qui souligne également : « Au-delà de son caractère écoresponsable, Üi® veut être une boisson légère, désaltérante, naturellement peu sucrée et peu calorique ». Trois eaux sont d'ores et déjà commercialisées : nature, citron ou pétillante.

PAYS BASQUE / BÉARN TERÉGA PRÉSENTE SA SOLUTION DIGITALE AU CONNECTEUR

L'acteur majeur du transport de gaz Teréga a développé IO-BASE, une solution de collecte, stockage, visualisation et réutilisation des données industrielles. Lancée en juin 2021 cette plateforme digitale multi-services permet, par la création du jumeau numérique de toutes les données industrielles, d'améliorer la performance industrielle et l'efficacité énergétique d'un ou de plusieurs sites de production. Le jeudi 22 septembre, au Connecteur de Biarritz, Teréga organise un « Digital Day » pour présenter IO-BASE aux industriels et clients intéressés par cette solution. Au programme de la journée : conférences, tables rondes, ateliers, échanges informels. Deuxième opérateur de transport et de stockage de gaz en France, Teréga, dont le siège est à Pau, emploie près de 600 salariés et est dirigée par Dominique Mockly. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 488 millions d'euros en 2021.



DOMINIQUE
MOCKLY
directeur général
de Teréga

BÉARN FLEX-KEY DISTINGUÉ PAR LE VINITECH-SIFEL

Dans le cadre du concours d'excellence Trophées de l'Innovation organisé par le salon Vinitech-Sifel, qui aura lieu à Bordeaux du 29 novembre au 1^{er} décembre, le jury d'experts vient de décerner son palmarès. Parmi les lauréats, on retrouve la société béarnaise Flex-Key, spécialiste des transferts de fluides sécurisés pour les industries agroalimentaires, vinicoles et pharmaceutiques. L'entreprise s'est distinguée grâce à ses flexibles intelligents 4.0, définis par le jury comme « une vraie innovation de rupture dans le domaine du transfert de produits par tuyau souple connectés et une solution originale dans l'usage des outils du numérique. »

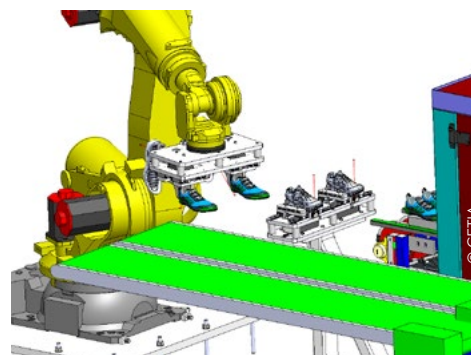


HAUTES-PYRÉNÉES L'USAGE DE L'EAU POTABLE LIMITÉ

La situation hydrologique ne s'améliorant pas sur le département, le préfet des Hautes-Pyrénées a pris des mesures de limitation de l'usage de l'eau potable, en vigueur jusqu'au 31 octobre. Il est donc interdit depuis début septembre de laver les voitures hors des stations professionnelles équipées d'économiseur d'eau, sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire ou technique. Le nettoyage des terrasses, des toits et des façades ne faisant pas partie de travaux, le remplissage des piscines de particuliers, des résidences privées et d'hôtels sont également interdits. Les activités commerciales et industrielles doivent limiter la consommation d'eau. L'irrigation agricole est réglementée par l'arrêt sécheresse de sous-bassin en vigueur. Seuls les besoins domestiques, l'abreuvement des animaux et la lutte contre les incendies ne font l'objet d'aucune restriction.

PAYS BASQUE 1 MILLION D'EUROS POUR RECYCLER DES CHAUSSURES

Créée en 2021 par l'école d'ingénieurs ESTIA de Bidart et le Centre européen des textiles innovants (CETI) basé à Tourcoing, le CETIA est une plateforme technologique dédiée au tri et au démantèlement automatisés des articles textiles et chaussures en fin de vie. Le CETIA, le site web marchand Zalando, l'enseigne Decathlon, le groupe Eram, l'entreprise ReValorem et la Région Nouvelle-Aquitaine investissent 1 million d'euros pour accélérer le programme Reshoes d'industrialisation du recyclage des chaussures. En mars 2023, la première ligne automatisée de recyclage sera inaugurée dans un bâtiment de 1 200 m² à Hendaye où 1 000 chaussures et semelles seront traitées chaque jour pour tester la faisabilité du processus.





HAUTES-PYRÉNÉES MOINS DE NUITÉES DANS LE MASSIF PYRÉNÉEN

Alors qu'en Occitanie globalement, la saison estivale semble celle de tous les records, un premier bilan du Comité régional laisse apparaître un petit bémol du côté des Hautes-Pyrénées. Tout comme le Massif central, le Massif pyrénéen enregistre une légère baisse qui s'explique notamment par la succession de deux années exceptionnelles. Par rapport à l'an dernier, l'organisme relève - 2 % de nuitées et - 3 % par rapport à 2019. Elles ne représentent plus que 6 % de parts de marché alors que la campagne est la grande gagnante avec 33 %, arrivant même devant le littoral à 30 %. Le thermalisme, atout incontestable du territoire, demeure fragile et n'a retrouvé que 75 % à 85 % de son activité d'avant crise. Une croissance timide que l'on retrouve dans le tourisme spirituel avec une reprise d'activité partielle à Lourdes, la cité mariale n'ayant pas retrouvé son niveau de fréquentation, principalement celui des visiteurs des pays les plus lointains.

HAUTES-PYRÉNÉES FINANCES PUBLIQUES : UN NOUVEAU SERVICE RELOCALISÉ A TARBES

La Direction générale des finances publiques a opéré depuis le 1^{er} septembre le redéploiement de 26 services dans les territoires. Dans ce cadre, le service d'appui à la publicité foncière, plus communément appelé le SAPF, est à présent implanté à Tarbes. Il traitera à distance une partie de l'activité des services de publicité foncière, principalement la vérification et la publication des actes notariés, afin de contribuer à l'accélération des opérations de publication des transactions immobilières. Cette création s'inscrit dans le cadre de la relocalisation des services publics initiée par le gouvernement en 2019. L'objectif est de « relancer les dynamiques territoriales en redéployant des emplois implantés dans la région parisienne ou dans les métropoles vers des services dans des villes de taille moyenne ou plus petite ». Au total, 1 170 emplois ont ainsi été transférés, sur un objectif de 2 500 en 2026. Le site de Tarbes comporte à ce jour 9 emplois, il devrait en compter 34 en 2026.



BIARRITZ

PAYS BASQUE NOUVEAU BLASON POUR BIARRITZ

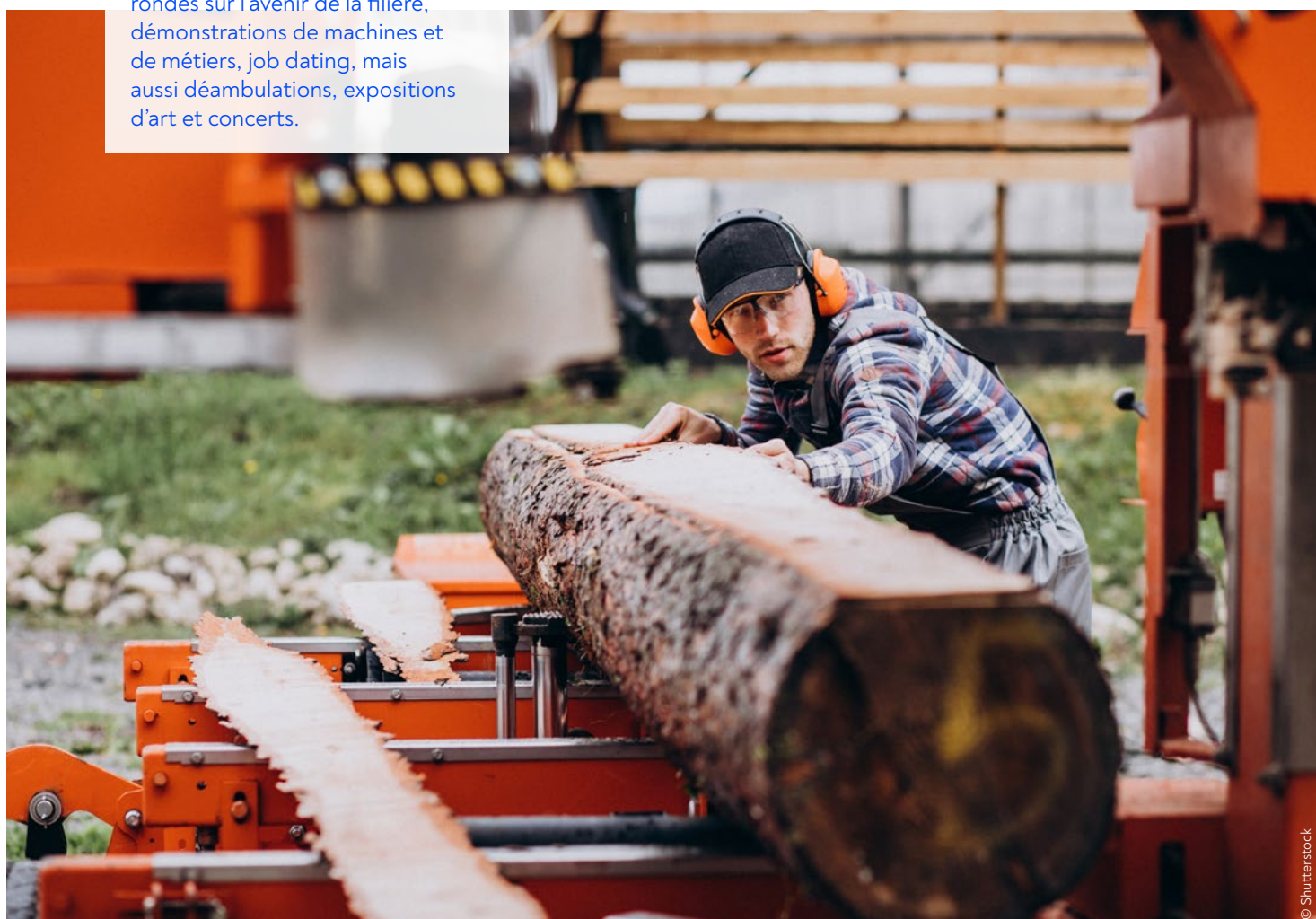
C'est pour remplacer le logo « Biarritz à bras ouverts » lancé en 1992 et rafraîchi en 2005 que la Ville de Biarritz a fait dessiner sa nouvelle identité visuelle par l'agence Inoxia pour 23 000 euros. C'est un travail collaboratif associant des citoyens biarrots et des professionnels dans la démarche prospective Biarritz 2030 qui a motivé ce projet de nouvelle signature graphique. Bleu marine pour célébrer l'océan, cette identité visuelle expose cinq symboles de la ville : le rocher de la Vierge, le phare, les baleines, les vagues et un signe polysémique représentant à la fois le soleil, l'étoile et la coquille Saint-Jacques des pèlerins du chemin de Compostelle.

FILIÈRE BOIS UN FESTIVAL DES MÉTIERS À MORCENX

Face aux difficultés de recrutement, la filière bois en pleine mutation veut réinventer son image. Pour sa première édition, le Festival des métiers du bois rassemble, du 22 au 24 septembre, aux halles de la Distillerie de Morcenx, 70 acteurs du secteur qui proposeront à tous les publics (jeunes, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion, centres de formation...) de mieux connaître leurs métiers. Au programme dans une ambiance festive : tables rondes sur l'avenir de la filière, démonstrations de machines et de métiers, job dating, mais aussi déambulations, expositions d'art et concerts.

MONT-DE-MARSAN UN NOUVEAU GYMNASSE POUR LES MILITAIRES ET LES CLUBS MONTOIS

Le gymnase flambant neuf de la base aérienne 118 à Mont-de-Marsan, inauguré le 25 août, porte le nom de l'aviatrice montoise Andrée Dupeyron (1902-1988). Sur 1 500 m², la structure qui représente un investissement de 5 millions d'euros du ministère des Armées propose un mur d'escalade de 9 mètres de haut et un terrain omnisport permettant la pratique du badminton, du basketball, du handball ou du volleyball. Destiné aux 3 000 militaires de la base en journée, le complexe, fruit d'un partenariat entre la Ville et le ministère des Armées, sera également ouvert à plusieurs clubs sportifs montois en soirée.



Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 19 Novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000044378066>) :

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne est de 0.183 euro HT le caractère.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2022 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.

- Les tarifs visés à l'article 1^{er} sont réduits de 70 % pour les annonces faites par les personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle ou lorsque les demandes d'annonces sont formulées par les juridictions en vue de satisfaire à une obligation de publication mise à la charge de personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle. Ils sont réduits de 50 % pour les annonces prescrites dans le cadre des procédures prévues par le livre VI du code de commerce, à l'exception des annonces faisant l'objet d'une tarification forfaitaire en application des 4^e et 5^e de l'article 3 de l'arrêté. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 25 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
1 AN D'ABONNEMENT 40 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
2 ANS D'ABONNEMENT 59 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE 106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

CONSTITUTIONS



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC.

Par ASSP en date du 06/09/2022, il a été constitué une SAS dénommée :

CAFE DU CANAL

Siège social : 93, rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC. Capital : 2000 €. Objet social : exploitation d'un bar, restaurant, café, bar à vin, organisation de séminaires et location d'espace, organisation de concerts ou d'événements culturels, épicerie fine. Président : M DURAND Kévin demeurant 11, rue du Périgord 24100 BERGERAC élu pour une durée illimitée. Directeur Général : Mme NIERAT Caroline demeurant 11, rue du Périgord 24100 BERGERAC. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Toute cession d'actions entre vif et pour cause de mort, nécessite l'agrément des actionnaires. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC.

L2200746

Étude de Maîtres
Jean-Christophe FROMENTEL,
Eric LACOMBE
Séverine ROSE-BROUSSEAU
Notaires associés
à TERRASSON LAVILLEDIEU
(Dordogne),
ZAES du Moulin Rouge

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Eric LACOMBE, Notaire Associé à TERRASSON LAVILLEDIEU (24120), ZAES du Moulin Rouge, le 30 août 2022 a été constituée une société unipersonnelle à responsabilité limitée, enregistrée au SPFE de PERIGUEUX le 1^{er} septembre 2022, réf. 2404P01 2022N01254, ayant les caractéristiques suivantes :

Associé : Monsieur Benjamin Didier FORT, époux de Madame Marion VINCENT, demeurant à CONDAT-SUR-VEZERE (24570) rue de la Fontaine du Cayre,

Objet : le commerce, l'installation, l'entretien, la maintenance et la réparation de tous appareils, équipements et installations de chauffage, plomberie, sanitaire, électricité générale, ventilation mécanique, climatique, climatisation.

Dénomination : **AMB CHAUFFAGE**

Siège social : TERRASSON-LAVILLEDIEU (24120), 72 avenue Victor Hugo.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social fixé à la somme de DIX MILLE EUROS (10.000,00 EUR), divisé en 100 parts de CENT EUROS (100,00 EUR) chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 100 attribuées à l'associé unique.

Cessions de parts : Les parts peuvent être cédées ou transmises librement par l'associé unique.

Le gérant est Monsieur Benjamin FORT demeurant CONDAT-SUR-VEZERE (24570) rue de la Fontaine du Cayre.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX

Pour avis

Le notaire.

L2200753

Par acte SSP en date à GROLÉJAC du 07/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **EZ INVESTING**

FORME : Société par actions simplifiée

SIÈGE SOCIAL : 1144 route de Nabirat - ROC PERCE - 24250 GROLÉJAC

OBJET : La prise de participations dans toutes sociétés, la gestion de tous portefeuilles de titres et valeurs mobilières ; toutes prestations de services se rattachant à cette activité et notamment le courtage, le négoce, les prestations administratives, commerciales, financières, de conseil en gestion et en publicité ; l'acquisition, la vente, l'échange ainsi que la location, la gestion et l'administration de tous biens immobiliers et/ou mobiliers, toutes créances et tous placements tels que les valeurs mobilières, les titres, les droits sociaux, les contrats de capitalisations, et tous autres produits financiers ; l'achat, la détention et la vente

d'actifs numériques (cryptomonnaies notamment) ; la souscription de tout emprunt, le consentement de toute garantie, telles que le cautionnement simple ou hypothécaire, nécessaires à la réalisation de l'objet social ; la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation en vue de leur exploitation de tous établissements se rapportant à ces activités ; l'emploi de fonds et valeurs, la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandites, de souscription, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliances, de sociétés en participation de groupement d'intérêt économique ou autrement.

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 1 500 €

PRESIDENCE : Monsieur Alexandre HULOT, demeurant 1144 route de Nabirat - ROC PERCE - 24250 GROLÉJAC

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Toute cession d'actions y compris entre associés est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant en assemblée générale extraordinaire des deux tiers des voix exprimées des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés, le Cédant prenant part au vote.

Immatriculation au RCS de BERGERAC.

L2200760

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PÉRIGUEUX du 07/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **IMMO MIQUEL 24**

Siège : 5 Rue Ferdinand Dupuy, 24000 PÉRIGUEUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S

Capital : 1 000 euros

Objet : activité de marchand de biens, achat et vente de biens immobiliers

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Noël MIQUEL, demeurant 5 Rue Ferdinand Dupuy, 24000 PÉRIGUEUX,

La Société sera immatriculée au R.C.S de PÉRIGUEUX.

POUR AVIS Le Président
22VE04940



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1 septembre 2022, à SAINT CASSIEN.

Dénomination : **LES MARMOTTES TRICOLEURES.**

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : Jude, 24540 St Cassien.

Objet : - L'acquisition, la construction, la rénovation et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, artisanal ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts, la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés ;

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 500 euros

Cession de parts et agrément : Cession libre entre associés. Agrément pour tiers.

Gérant : Monsieur Thomas Jacques RENFREW, demeurant 7A Le Bourg, 24540 Soulaures

Gérant : Madame Armelle FOURCAUD, demeurant 7A Le Bourg, 24540 Soulaures

La société sera immatriculée au RCS de Bergerac.

Pour avis.

L2200768



Maître Romain LEPLUS

Suivant acte reçu par Me Romain LEPLUS, Notaire à MONTPON (24700) le 08/09/2022, Il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes : dénomination sociale : **SCI RMN**, siège social : MOULIN-NEUF (24700), 19 rue Emile Zola, forme : société civile immobilière, capital social : 1000 €, objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, durée : 99 ans, apports : en numéraires, gérant : M. Michaël RAFFIN, demeurant à MOULIN-NEUF (24), 19 rue Emile Zola, pour une durée indéterminée. La société sera immatriculée au RCS de BERGERAC. Cessions de parts soumises à agrément, sauf entre associés.

Pour avis, le Notaire.

L2200778

ARTISANS CEREALIER DE FRANCE

SAS au capital de 250 000 €
Siège social : 48 rue Jacques Manchotte, 24170 PAYS DE BELVES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP à PAYS DE BELVES du 8/09/22 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination : **ARTISANS CEREALIER DE FRANCE** - Siège : 48 rue Jacques Manchotte - 24170 PAYS DE BELVES - Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS - Capital : 250 000 € - Objet : Activités de holding.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Philippe VERGNES, 48 rue Jacques Manchotte - 24170 PAYS DE BELVES.

La Société sera immatriculée au RCS de BERGERAC.

POUR AVIS

Le Président

L2200822



Me Danielle LAMOND

Notaire Associé

Membre de la SCP "Gilles GIROUX, Pierre de Cumond et Danielle LAMOND"

Titulaire d'un Office Notarial à RIBERAC
24600 1 rue du Cdt F Pichardie
0553925050

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Danielle LAMOND, Notaire associé à RIBERAC (Dordogne), 1 Rue du commandant F. Pichardie, le 31 août 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location, vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : LA SIORA-COISE.

Siège social : SIORAC-DE-RIBERAC (24600), lieu-dit "Les Chapelles".

Durée 99 années

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR)

Apports en numéraires.

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur BAGOUE ou à Madame GUIBERT avec faculté d'agir ensemble ou séparément demeurant à SIORAC DE RIBERAC, les chapelles.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX

Pour avis

Maître Danielle LAMOND
22VE04902

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 22/08/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SARL SAINT JU NECOCE

Forme : SARL

Capital social : 1 000 €

Siège social : 27, Avenue des vieilles bâtisses, 24500 ST JULIEN D EYMET

Objet social : L'achat, la vente, l'import, l'export de tous produits viti-vinicoles ou agricoles ou alimentaires; L'achat de raisin, sa vinification, son conditionnement, sa commercialisation; La prestation de service concernant également l'ensemble des produits ci-dessus ou d'activités agricoles et commerciales

Gérance : M. Guillaume DE CONTI demeurant LACOSTE, 24240 POMPORT

M. Co-Gérant Yann LECOINDRE demeurant LE MAINE, 24240 SIGOULES ET FLAUGÉAC

Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC
22VE04945

Par acte SSP du 07/09/2022, il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : MB2A Objet social : Courtage et Assistance en Assurances. Siège social : Rue du Gymnase 24500 EYMET. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bergerac. Au capital de : 500 €. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : RAS. Clause restreignant la libre cession des actions : RAS. Président : M. BARDET Maurice demeurant Rue du Gymnase 24500 EYMET.

22VE04930

MODIFICATIONS



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

FINANCIERE GAUBERT

SARL au capital de 135 300 euros. Siège social : Les champs - 24200 SAINTE NATHALENE. 402 470 363 RCS BERGERAC

L'AGE du 07/07/22 a décidé à compter du même jour de réduire le capital social de 27 058 € pour le ramener de 135 300 € à 108 242 € par voie de rachat et d'annulation de 1 772 actions ; le nouveau montant du capital social est fixé à 108 242 € ; de modifier l'adresse du siège social à la suite de la décision du conseil municipal qui est désormais : 1099 route de la tour - lieudit les champs - 24200 SAINTE NATHALENE. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis

L2200737



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

FAURIE

SARL au capital de 25 000 euros. Siège social : La Farge 24300 CONNEZAC. 317 943 678 R.C.S. PERIGUEUX

L'AGE du 31/07/22 a décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à compter du 01/07/22 sans création d'un être moral nouveau et il a été adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. Ces modifications rendent nécessaires la publication des mentions suivantes : Forme : la société précédemment sous la forme SARL a adopté celle de SAS Président : M. Bernard FAURIE, demeurant à NONTRON 24300 - Connezac, Directeur Général : M. Réal DUVRENEUIL demeurant LEGUIL-LAC DE CERCLÉS 24340. L'adresse du siège social est désormais 509, route de Lafarge - lieudit Lafarge - 24300 CONNEZAC, suite à la décision du conseil municipal. Le dépôt sera effectué au RCS de PERIGUEUX. Pour avis

L2200738

POUR ÊTRE
BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !

ADUCIA

Société par actions simplifiée
au capital de 102 000 euros
Siège social: 16 Rue Edmond Michelet,
24800 THIVIERS
531 382 364 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une décision de l'assemblée unique en date du 31/08/2022, la société ENTREPRISE CAPRARO ET CIE, Société par actions simplifiée au capital de 1 500 000 euros, ayant son siège social RUE JEAN JAURES - 12700 CAPDENAC GARE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 426 680 062 RCS RODEZ, représentée par son Président, Monsieur Jules DELBOS, a été nommée en qualité de siège de remplacement de Monsieur Jules DELBOS, démissionnaire.

POUR AVIS

Le Président

L2200779

NOVA-TECH FRANCE. SASU au capital de 18.000,00 €. Siège social: La Beauvière 24600 RIBÉRAC. 513 975 433 RCS de PERIGUEUX. En date du 07/09/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 07/09/2022, nommé liquidateur M. Yves PARIAUD, La Beauvière - 24600 RIBÉRAC, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de PERIGUEUX.

L2200757

SAS SOPEREC PARTNERS

S.A.S. au capital de 66 000,00 Euros
Siège social: 4 RUE VICTOR HUGO
24000 PERIGUEUX
R.C.S : PERIGUEUX 414 758 086

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 5 juillet 2022 de la SAS SOPEREC PARTNERS au capital de 66 000 euros, dont le siège social est situé au 4 Rue Victor Hugo 24000 PERIGUEUX, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le numéro 414 758 086, il a été décidé qu'à la date du 5 juillet 2022:

Monsieur JOUVE Pierre ayant démissionné de ses fonctions de Président de la Société, Monsieur LUNARDELLI Pascal, demeurant au 7 Rue Georges Vacher 24000 PERIGUEUX a été nommé nouveau Président de la Société pour une durée indéterminée et démissionne de son mandat de Directeur général. Monsieur BRENET Gilles, demeurant au 47 Rue Camille Desmoulins 80 000 AMIENS est nommé Directeur Général de la société pour la même durée de mandat que celle du Président. Monsieur JOUVE Pierre, demeurant au 7 Avenue Mac Mahon 75017 PARIS est nommé Directeur Général de la société pour la même durée de mandat que celle du Président. Monsieur SALGUES Patrice, demeurant au 94 Avenue Honoré de Balzac Malemort sur Corrèze 19360 MALEMORT est nommé Directeur Général de la société pour la même durée de mandat que celle du Président. Mention sera faite au RCS de : PERIGUEUX. Pour avis,

L2200763

AVIS D'ANNONCE LEGALE

ATELIER RENOVAN FRANCE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 500,00 euros
Siège social : 2 Route de la Maison Blanche
03270 MARIOL
888 989 233 RCS CUSSET

Au terme d'une décision en date du 1^{er} juillet 2022, l'associé unique a décidé :

- De transférer le siège social du 2 route de la Maison Blanche 03270 MARIOL au 36 Zone Artisanale des Planques 24680 LAMONZIE SAINT MARTIN à compter de cette même date et de modifier en conséquence l'article SIEGE SOCIAL des statuts. La société sera radiée au RCS de

CUSSET et fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BERGERAC.

- De nommer Madame Angélique LEY-DET, demeurant 32 rue Aliénor d'Aquitaine 33220 PINEUILH, Présidente à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur Gilles TRAYNARD démissionnaire et de modifier en conséquence l'article NOMINATION DU PRÉSIDENT des statuts.

Pour avis

L2200770

GROUPEMENT FORESTIER DE LA BERTINIE. Société Civile au capital de 55.092 €. Siège social : La Bertinie, 24140 MONTAGNAC-LA-CREMPSE, 424 814 499 RCS de BERGERAC. Le 11/06/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social au : Domaine de Pouzelande, Route de Pouzelande, 24600 NOTRE-DAME-DE-SANILHAC, à compter du 08/09/2022. Radiation au RCS de BERGERAC et réimmatriculation au RCS de PERIGUEUX
L2200784

RICHARD CHABROL MEAUX PORCHERIE

SOCIETE CIVILE
PROFESSIONNELLE
AU CAPITAL DE 45 734.71
EUROS

1 LOTISSEMENT SARCEIX -
24800 THIVIERS
319 052 874 RCS PERIGUEUX

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Suivant AGE du 15/08/2021, il a été décidé de modifier la dénomination sociale de la société à compter du 15/08/2021.

Ancienne dénomination : SCP RICHARD CHABROL MEAUX PORCHERIE

Nouvelle dénomination : SCP RICHARD CHABROL PORCHERIE

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

L'AGE du 15/08/2021 prend acte de la démission de Madame Magalie MEAUX de ses fonctions de cogérante, avec effet au 15/08/2021.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

22VE04796

« CHAI'ELLES »

Société à Responsabilité Limitée

au capital de 5 000 Euros
Siège Social : Moulin de Souffron 24260 SAVIGNAC DE MIREMONT

R.C.S. BERGERAC : 913 892 162

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale du 12 Juillet 2022, Madame Elodie MOTHE-DUCHER, Co-Gérante, à démissionné de ses fonctions de co-gérante. Seule Madame Ophélie BILGER reste gérante.

L'article XII des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis

22VE04890

1314

Société Civile Immobilière au capital de 500 Euros
Siège Social : 1, Rue des Jacobins 24000 PERIGUEUX
R.C.S PERIGUEUX : 848 303 475

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de la Gérance en date du 10 Août 2022, il a été décidé de transférer le siège social au 6, Place André Maurois 24000 PERIGUEUX à compter rétroactivement du 2 Janvier 2022.

L'article 5 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis.

22VE04897

SCI BICHAGOVAL

SCI au capital de 26 000 euros
Siège social : Saint-Privat
24420 SAVIGNAC-LES-
EGLISES
504 496 811 RCS PERIGUEUX

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 18/06/2022, il a été décidé de transférer le siège social à SAVIGNAC LES EGLISES (24 420), 545, Rue de la Chapelle - Le Bos du Portail à compter du 18/06/2022.

L'article 4 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Périgueux.

Pour avis.

22VE04905

LA SANILHACOISE

Société civile immobilière
au capital de 10 000 euros
Siège social : 16 Route de

pommier
24660 NOTRE DAME DE
SANILHAC
790971345 RCS PERIGUEUX

NOMINATION DE CO-GÉRANTE

Aux termes d'une délibération en date du 29/07/2022, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Mme Estelle BOLLE, demeurant 50 Rue du Bel Orme, 33000 BORDEAUX, pour une durée illimitée à compter du 29/07/2022.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX.

Pour avis La Gérance

22VE04918

CENANIE
SCI au capital de 500 €
Siège social : LA CHABROULIE
24330 BASSILLAC
831 243 290 RCS PERIGUEUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale du 01/09/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 28 RUE CHARLES SCHWARTZ 24750 BOULAZAC à compter du 14/09/2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de PERIGUEUX.

22VE04950

SCI BONABELLE
Société Civile Immobilière au capital de 500 Euros
Siège Social : 1, Rue des Jacobins 24000 PERIGUEUX
R.C.S PERIGUEUX : 831 926 928

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de la gérance en date du 10 Aout 2022, il a été décidé de transférer le siège social au 6, Place André Maurois 24000 PERIGUEUX à compter rétroactivement du 2 janvier 2022.

L'article 5 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis.

22VE04896

DISSOLUTIONS

SARL LALUT

SARL au capital de 7 500 € en cours de liquidation. Siège social : 16 Rue de la Libération - 24190 NEUVIC. RCS PERIGUEUX - N° 449 260 967

Le 01/08/2022, l'Associé Unique a décidé d'approuver les comptes définitifs de la liquidation ; de donner quitus au liquidateur, M. Eric LALUT demeurant à NEUVIC (24190), 4, Place du Chapdal pour sa gestion et le décharger de son mandat ; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour. Radiation au RCS de PERIGUEUX.

L2200736

Figec
EXPERTISE - COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

2 rue Le Bret 24107 BERGERAC CEDEX

TEYA

Société civile immobilière au capital de 30.489,80 euros
Siège social : 12 Rue de l'Alba de Lespina - 24100 BERGERAC
Siège de liquidation: 12 Rue de l'Alba de Lespinassat - 24100 BERGERAC
420 521 619 RCS BERGERAC

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 7 septembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Josette TEULET, demeurant 12 Rue de l'Alba de Lespinassat - 24100 BERGERAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 12 Rue de l'Alba de Lespinassat - 24100 BERGERAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
22VE04951



2, rue de la Cité - 24009 Périgueux cedex
Tél : 05 53 08 08 51 - juriroche.fr

SCP DES DOCTEURS VÉTÉRINAIRES BOUDRY

en liquidation
Au capital de 53 357,16 euros
Siège social : TOCANE-SAINT-APRE
24350 LES COTEAUX
Siège de liquidation : La Martinie
24350 TOCANE-SAINT-APRE
422 175 760 RCS PÉRIGUEUX

L'Assemblée Générale réunie le 24.08.2022 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Mme Claire BOUDRY, demeurant La Martinie 24350 TOCANE-SAINT-APRE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitte de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de PÉRIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L2200756

DE FIGUEIREDO FRÈRES

Société À Responsabilité Limitée au capital de 5 000,00 €
Siège social : 5 rue du Maréchal Bugeaud,
24100 BERGERAC
529 568 289 RCS BERGERAC

L'associé unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2022 la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2022 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

A été nommé liquidateur, Monsieur Filipe DUARTE DE FIGUEIREDO, demeurant à BERGERAC (Dordogne) rue Louis Belin, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à BERGERAC (Dordogne) 5 rue du Maréchal Bugeaud

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BERGERAC.

L2200762

CONVOICATIONS

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE HAUTEFORT

Société Coopérative Agricole à capital variable
Siège social : La Gare 24390 HAUTEFORT
781 629 852 RCS PÉRIGUEUX

CONVOCAZIONE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Les associés de la société sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour le 14 septembre 2022, à 10 heures au site de La Gare 24390 HAUTEFORT, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration,

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 novembre 2021 et quitus aux administrateurs,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Renouvellement des mandats d'administrateurs,

- Fixation du montant de l'allocation globale allouée aux administrateurs,

- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,

- Questions diverses,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Pour le cas où l'Assemblée Générale Ordinaire ne réunit pas les conditions de quorum nécessaires pour sa tenue, la seconde Assemblée Générale Ordinaire sera convoquée le 29 septembre 2022 à 10h au Site de La Gare 24390 HAUTEFORT pour statuer sur le même ordre du jour.

La Présidente du Conseil d'Administration

Mme Valérie DELBAST JOFFRE
L2200733

FONDS DE COMMERCE



Maître Sylvain FERCOQ
Notaire associé
Office notarial de NONTRON
(Dordogne),
24 Avenue Jules Ferry

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Nadine STUHLER-RAYMONDEAU, Notaire au sein de la SELARL «LES NOTAIRES DU PÉRIGORD VERT», titulaire d'un Office Notarial à NONTRON (Dordogne), 24 Avenue Jules Ferry, le 26 août 2022, enregistré à PÉRIGUEUX, le 2 septembre 2022, 2404P01 N 01258, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **SARL CHARCUTERIE TRAITEUR COSSET-HAMON**, dont le siège est à NONTRON (24300) 12 place Alfred Agard, identifiée au SIREN sous le numéro 788900108 et immatriculée au RCS de PÉRIGUEUX.

A :

La Société dénommée **BOUCHERIE-CHARCUTERIE NONTRONNAISE**, dont le siège est à NONTRON (24300) 12 place Alfred Agard, identifiée au SIREN sous le numéro 918 137 688 et immatriculée au RCS de PÉRIGUEUX.

Désignation du fonds : fonds de commerce de Charcuterie-traiteur-négoce de produits fabriqués-épicerie fine, vente d'alcool et de vin sis à NONTRON (24300) 12 place Alfred Agard, connu sous le nom commercial SARL CHARCUTERIE-TRAITEUR COSSET HAMON.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTÉ MILLE EUROS (30 000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L2200750

CRÉATEURS
D'ENTREPRISES
ABONNEZ-VOUS !



SOCIÉTÉ D'AVOCATS
76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à BOULAZAC ISLE MANOIRE du 31 août 2022 enregistré à SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DE PÉRIGUEUX le 6 septembre 2022, dossier 2022 00081599, référence 2404P01 2022 A 01427, **Madame Christèle LANNET épouse GORRE**, a vendu à la Société **SARL MALPEYRE, SARL** au capital de 10.000 euros, dont le siège social est 31, rue de la Libération, 24360 PIEGUT-PLUVIERS, 394 238 273 RCS PÉRIGUEUX, un fonds de commerce de pompes funèbres, exploité à NONTRON (24300) 9, rue Brune, pour lequel elle est immatriculée au RCS de PÉRIGUEUX sous le numéro 411 021 835, moyennant le prix de 160.000 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 130.000 euros et au matériel pour 30.000 euros. Entrée en jouissance : 31 août 2022.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière des publications légales au cabinet d'avocats FIDUCIAL SÔFIRAL au 122 avenue Georges Pompidou, 24750 TRELISSAC.

Pour avis.

L2200780



SOCIÉTÉ D'AVOCATS
76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE ET ARTISANAL

Suivant acte sous seing privé en date à BOULAZAC (24750) du 25 août 2022, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DE PÉRIGUEUX le 29 août 2022 suivant Dossier 2022 00078788, référence 2404P01 2022 A 01385, la société **CARTEVOEUX.COM, SAS** au capital de 10.000 euros sise ZA de Borie Marty Cré@vallée Sud 24660 NOTRE DAME DE SANILHAC, immatriculée 820 750 669 au RCS de PÉRIGUEUX, représentée par Monsieur Sébastien CHAUMOND, Président de la société AVENIR SCD HOLDING, associée unique, a vendu à la société **AFL Design, SAS** au capital de 20.000 euros sise Boulevard de l'Industrie 24430 MARSAC-SUR-L'ISLE, immatriculée 915 338 883 au RCS de PÉRIGUEUX, représentée par Monsieur Florian LESTRADE, Président et Madame Aurélie LESTRADE, Directrice Générale, un fonds de commerce d'édition et de négoce de cartes de vœux, exploité à NOTRE DAME DE SANILHAC (24660) ZA de Borie Marty Cré@vallée Sud, moyennant le prix de 329.326 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 321.326 euros et au matériel et mobilier commercial pour 8.000 euros.

Entrée en jouissance : 25 août 2022.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière des publications légales au cabinet d'avocats FIDAL, 76 ROUTE DE LYON, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE.

Pour avis.

L2200820

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Grégory LOMPRESZ, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « Jean-Philippe LOUTON, Grégory

LOMPRESZ, Elodie BERNERON, Notaires associés « titulaire d'un Office Notarial EYMET (Dordogne), Place de la Gare, le 17 août 2022, enregistré au SPFE de PÉRIGUEUX, le 22 août 2022, sous la référence 2404P01 2022N01221, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **SARL PIRS**, dont le siège est à BERGERAC (24100) 5 rue de la Brèche, identifiée au SIREN sous le numéro 831503453 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

A :

La Société dénommée **LE MOCCA**, dont le siège est à BERGERAC (24100) 5 rue de la Brèche, identifiée au SIREN sous le numéro 917957235 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

Désignation du fonds : fonds de commerce de BAR DANSANT sis à BERGERAC, connu sous le nom commercial le MOCCA, et pour lequel il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC sous le numéro 831503453.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT VINGT MILLE EUROS (120 000,00 EUR), s'appliquant :

«aux éléments incorporels pour CENT QUATRE MILLE CENT SOIXANTE-DIX-NEUF EUROS (104 179,00 EUR),

«au matériel pour QUINZE MILLE HUIT CENT VINGT ET UN EUROS (15 821,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L2200827



Me Laurent Laval
39 avenue Aristide Briand
24100 Bergerac
laurent.laval@notaires.fr

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Laurent LAVAL, notaire à BERGERAC (24100), 39, avenue Aristide Briand, le 22/08/2022, enregistré au SPFE de PÉRIGUEUX le 01/09/2022 réf : 2404P01 2022N01248 - Enr. : 25,00 €

La Société dénommée **LA PATE A PIZZA, SARL** au capital social de 7.000,00 euros, dont le siège est à SIGOULES-ET-FLAUGÉAC (24240) 21 route d'Uffer, identifiée au SIREN sous le n°884484254 et immatriculée au RCS de BERGERAC, en liquidation judiciaire, représentée par Me Aurélien TEXIER mandataire judiciaire à PÉRIGUEUX (24000), en vertu d'une ordonnance rendue le 20 avril 2022 par le juge-Commissaire du Tribunal de commerce de BERGERAC

A été cédé à Monsieur Pierre Antonio DOS SANTOS, demeurant à MONTESQUIEU-VOLVESTRE (31310) 165 la Plaine, né à LE PLESSIS-TREVISE (94420) le 12 novembre 1970,

Un fonds de commerce de vente sur place ou à emporter de pizzas, sandwich, panini, salade et tous produits alimentaires liés, vente de boissons sis à ROUFFIGNAC DE SIGOULES (24240), le Bourg, connu sous le nom commercial LA PATE A PIZZA,

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix de 20.000,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 11.590,00 € et au matériel pour 8.410,00 €

Entrée en jouissance : 22 août 2022

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, en l'étude de Maître Laurent LAVAL, notaire à BERGERAC (24100), où domicile est élu.

Pour insertion Me Laurent LAVAL
22VE04957

Suivant acte d'avocat électronique du 29/07/2022, enregistré au SDE de PÉRIGUEUX, le 31/08/2022, dossier 2022 00079739 référence 2404P01 2022 A 01392, **Madame Jocelyne RIVAULT LE CORVEC** demeurant Les Jeammots Sainte Sabine Born, 24440 Beaumontois en Périgord a cédé à la société **TOP TAXI - CYRANO COLIS, SASU** au capital de 3000 € ayant son siège, 86 les marchettes, 24520 SAINT-NEXANS, RCS BERGERAC n° 877685131, une autorisation de stationnement sur la voie publique dite "Licence Taxi" moyennant le prix principal de 60000€. La date d'entrée en jouissance est fixée au 29/07/2022. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au siège social de la société TOP TAXI pour la validité et pour la correspondance auprès de Me Stéphanie TAMBO, Avocate domiciliée 6 bd du 8 mai 1945, 24100 BERGERAC, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

22VE04946

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° 22VE04876 parue le 07/09/2022, concernant la **SARL BLANDIN TRANSPORTS**, il a lieu de lire : Activité de transport de personnes par taxi, Transport de marchandises, de déménagement ou location de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises à l'aide de véhicules n'excédant pas un poids maximum autorisé de 3,5 tonnes, Transport public routier de personnes limité à l'utilisation d'un seul véhicule n'excédant pas neuf places pour les entreprises de taxis au lieu de Activité de transport de personnes par taxi, transport public routier léger de marchandises avec des véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes, de petits colis, transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas 9 places pour les entreprises de taxi.

22VE04892

AUTRES ANNONCES

AVIS DE PARUTION

En application des articles L 331-19 et suivants du Code Forestier, avis est donné de la vente des biens suivants :

Immeubles situés aux Lieudits Les Ors, Les Grands Vignes, Commune de SAINT FRONT LA RIVIÈRE (24300), cadastrés :

Section B n°1212 d'une superficie de 61a 00ca et section D n° 420 d'une superficie de 18a 77ca.

Moyennant le prix de 2500.00€ auquel il convient de rajouter les frais de notaire estimés à 500.00€ le tout payable comptant au jour de l'acte.

Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.

Les propriétaires d'une parcelle boisée contiguë aux biens ci-dessus désignés, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, disposent d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en Mairie soit à compter du 14 septembre 2022 pour faire connaître à Maître PARISIEN, Notaire à SAINT PARDOUX LA RIVIÈRE, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence aux prix et conditions énoncées.

Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droits de préemption qui seront purgés après purge de ce droit de préférence.

Rappel de l'article 331-19, alinéa 3 : Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contiguës exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien.

Pour Avis Me PARISIEN

L2200712

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

EXTENSION DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 06 septembre 2022)

SAS CASABOX, le Grand Gué, 24800 Saint-Jory-de-Chalais, RCS Greffe de Périgueux 888 506 359. Fabrication de portes et fenêtres en métal. Jugement d'extension d'une procédure de liquidation judiciaire ouverte initialement à l'égard de La société CASABOX (SAS) le Grand Gué - Menuiserie - 24800 Saint-Jory-de-Chalais à M. et MME Yohan et Sophie CASAGRANDE, chfz M. et MME CASAGRANDE, 3 lieu-dit Kermabgeffroy, 22110 Plougnevel, et confirmant la désignation du liquidateur Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_2402_182

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 06 septembre 2022)

SARL SOCIETE FINANCIERE DU SUD OUEST IMMOBILIERE (SOF-INSO IMMO), Fontnovias Sorges, 24420 Sorges et Ligeux en Périgord, RCS Greffe de Périgueux 500 910 302. Supports juridiques de programmes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mars 2021, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_2402_163

SAS PY, 88 Boulevard du Petit Change, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 834 051 146. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Mai 2022, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_2402_164

BONNET Brandon, 24360 Soudat, RCS Greffe de Périgueux 852 833 284. Services de soutien à l'exploitation forestière. Jugement prononçant la liquidation judiciaire de EIRL BONNET Brandon, date de cessation des paiements le 01 Juin 2022, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SCP LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_2402_165

SAS LA HUCHE A PAIN, 22 Rue du 26 Mars 1944, 24600 Ribérac, RCS Greffe de Périgueux 908 339 112. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 18 Août 2022, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_2402_167

AUDARD Michaël, Maxime, 24400 Saint-Laurent-des-Hommes, RCS Greffe de Périgueux 878 984 293. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Août 2022,

désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_2402_168

SARL JMS Inform@tique, 17 Rue de la Fontaine, 24110 Saint-Astier, RCS Greffe de Périgueux 840 873 467. Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 07 Juillet 2022, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SCP LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_2402_169

MALIVERT Eric, 61 avenue Georges Pompidou, 24700 Montpon Menesterol. Non identifié. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mars 2021, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_2402_171

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 06 septembre 2022)

SAS SASU Saumande, 6 Route de Bordeaux, 24430 Razac-sur-l'Isle, RCS Greffe de Périgueux 843 963 448. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mars 2021, désignant mandataire judiciaire Maître Nicolas LEURET - SCP LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2022_2402_166

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 06 septembre 2022)

CHINOIRS Rose Line Rolande, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 532 347 549. Coiffure. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Septembre 2022, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

2022_2402_177

SARL VOYAGES BRACHET, le Naudonnet, 24300 Saint-Martial-de-Valette, RCS Greffe de Périgueux 420 876 229. Transports routiers réguliers de voyageurs. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mars 2021, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

2022_2402_194

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 06 septembre 2022)

SARL LE FOURNIL DE QUENTIN, 20 Rue Lafayette, 24110 Saint-Astier, RCS Greffe de Périgueux 897 966 537. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

2022_2402_195

CLÔTURE DE LA PROCÉDURE DE RÉTABLISSEMENT PROFESSIONNEL

(Jugement du 06 septembre 2022)

LARICQ Marc, Jean-Louis, 2 Rue Charles Mangold, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 326 389 848. Services des traiteurs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de rétablissement professionnel.

2022_2402_181

MINKO Nathalie, Françoise, Marie, 6 route Jean Jullian, 24430 Coursac. Non identifié. Jugement prononçant la clôture de la procédure de rétablissement professionnel.

2022_2402_187

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 06 septembre 2022)

SAS PRIMUSECO, le Bourg, 24320 Lusignac, RCS Greffe de Périgueux 828 449 488. Agences immobilières. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux.

2022_2402_170

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 06 septembre 2022)

SAS PRODUCTION LAGRANGE DIFFUSION, Route de Gravelle, 24430 Razac-sur-l'Isle, RCS Greffe de Périgueux 818 353 112. Autres commerces de détail spécialisés divers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2022_2402_172

FONTAINE Clément, La Fargennerie, 24330 Saint-Pierre-de-Chignac. Non identifié. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2022_2402_173

MONRIBOT Jacques, 24210 Thenon, RCS Greffe de Périgueux 323 755 918. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2022_2402_174

SARL KENTIMAX, 55 Rue du Président Wilson, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 832 351 407. Supermarchés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2022_2402_175

GOUIN Isabelle, 3 rue du Marché, 24460 Agonac. Non identifié. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2022_2402_176

LAPEZE Olivier, 24160 Anliac, RCS Greffe de Périgueux 524 837 176. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2022_2402_178

DELACROIX Jean-Dominique, Marcel, Germain, 6 Place du Marche, 24270 Payzac, RCS Greffe de Périgueux 347 551 947. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2022_2402_179

SARL GOURMANDIESE, lieu-dit Sourbarie 1 - 3 Allée de la Feuillade, 24750 Champcevinel, RCS Greffe de Périgueux 848 543 005. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2022_2402_180

FERREIRA COELHO Andrina, 107 avenue de l'Agora - Rsdce le Bief n°2 - Boulazac, 24750 Boulazac Isle Manoire. Non identifiée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2022_2402_183

SARL L.M.T.P., la Tuilière, 24350 La Chapelle-Gonaguet, RCS Greffe de Périgueux 434 190 591. Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2022_2402_184

SARL COLIBRI, les Farges, 24700 Montpon-Ménestérol, RCS Greffe de Périgueux 450 485 966. Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2022_2402_185

FOURNEREAUT Sébastien, 14 rue Puebla, 24000 Périgueux. Non identifiée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2022_2402_186

SARL S.P.E.A 24, la Guionie, 24600 Villeteureix, RCS Greffe de Périgueux 888 828 746. Construction d'autres bâtiments. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2022_2402_188

SARL PATRICIA TRANSPORT MESSAGERIE (PTM), Rue du Vieux Puit, les Romains, 24750 Champcevinel, RCS Greffe de Périgueux 500 587 274. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2022_2402_189

SARL ROLASUN, 42 Boulevard Jean Moulin, 24660 Coulounieix-Chamiers, RCS Greffe de Périgueux 507 823 714. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2022_2402_190

SARL LULU ET LEON, 23 Rue André Chalut, 24300 Nontron, RCS Greffe de Périgueux 850 914 151. Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2022_2402_191

SARL DECOURT FRERES, Ars, 24300 Saint-Martin-le-Pin, RCS Greffe de Périgueux 311 651 160. Mécanique industrielle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2022_2402_192

SARL AQUITAINE PRESTATIONS VITICOLES (APV), 85 Rue Rue de la Chartreuse, 24700 Montpon-Ménestérol, RCS Greffe de Périgueux 879 537 215. Activités de soutien aux cultures. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2022_2402_193

TRIBUNAL DE COMMERCE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

LA FRAICHERIE. Siège : 289 Rue Garibaldi 69007 Lyon 7^e Arrondissement (RCS 6901 801 056 607).

Établissement secondaire : avenue Louis Suder Centre Commercial Auchan 24430 Marsac-sur-Isle

Jugement du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 08/09/2022 prononçant la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif L2200774



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 31/08/2022 à PONT DU CASSE (47), il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **C.D Coiff** / Siège social : Centre Commercial Pont du Casse 47480 PONT DU CASSE / Capital : 1 000 € composé d'apports en numéraire / Objet : l'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement / Durée : 99 ans / Gérance : Mme Caroline DELTOUR, demeurant 453 chemin de Peynet - 47480 PONT DU CASSE, a été nommée en qualité de gérante pour une durée indéterminée / Clause d'agrément : L'agrément des associés représentant les deux tiers au moins du capital social est requis pour toutes cessions et transmissions de parts sociales / Immatriculation au RCS d'Agen / Pour avis.

L2200724

47. LOT-ET-GARONNE



Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L141-3 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

XA 47 14 0191 01

Propriété agricole composée de 2 îlots avec bâtiments d'exploitations et d'habitations.

FOULAYRONNES 140 ha 35 a 46 ca

'Bastide': D- 65- 66- 67- 69- 72(A)- 72(B)- 72(D)- 72(E)- 72(CJ)- 72(CK)- 73(A)- 73(C)- 73(BJ)- 73(BK)- 74- 75- 360- 362(A)- 362(B) - 'Chantilly': D- 24- 25- 26- 27- 29(A)- 29(B)- 30- 31- 32- 550- 551- 552- 553 - 'De doumenet': D- 95 - 'De gautie': A- 17 - 'Doumenet': D- 76- 77- 78- 79- 80(A)- 80(B)- 80(C)- 81(A)- 81(B)- 82(A)- 82(B)- 82(C)- 83(A)- 83(B)- 83(C)- 84- 85(A)- 85(B)- 86- 87(A)- 87(B)- 88(A)- 88(B)- 89(A)- 89(B)- 90- 91(A)- 91(B)- 92(A)- 92(B) 93(A)- 93(B)- 94- 96- 97(A)- 97(B)- 98- 99- 100(A)- 100(B)- 101- 102(A)- 102(B)- 103- 339 - 'Gautie bas': A- 3(A)- 3(B)- 3(C)- 3(D)- 4- 5(A)- 5(B)- 6- 7(A)- 7(B)- 8(A)- 8(B)- 9(A)- 9(B)- 10(A)- 10(B)- 11- 12(J)- 12(K)- 13- 14- 15- 387- 389 - 'Gautie haut': A- 16- 18- 19- 23- 280(A)- 280(B)- 280(C) - 'Lascrozes': D- 9- 10- 11- 12- 15 - 'Pièces de blanquet': D- 388 - 'Pines': D- 33- 35- 36 - 'Saint Julien': D- 61- 62

AS 47 21 0121 01

Propriété bâtie ; parcelles en nature de terre et prés

BEAUMONTOIS EN PERIGORD 34 a 30 ca

'Fonqueyrade': 049B- 376- 377- 378

MAZIERES-NARESSE 20 ha 02 a 91 ca

'Foncayrade': A- 429- 430- 431- 432- 433- 434- 436- 438- 440- 990- 991- 992- 'Grand lebat': A- 260- 261- 262 - 'Lagalvagne': A- 278(A)- 278(Z)- 279- 280- 281- 283(J)- 283(K)- 284- 285- 286- 287- 1137(A)- 1137(Z) - 'Sexteyrade': A- 237- 238- 242- 243- 244- 245- 246- 255- 256- 257 - 'Vignoble': A- 288- 289- 290- 295

RIVES 9 ha 38 a 20 ca

'Castang': D- 25- 472 - 'Petit bos': D- 144- 145- 146- 147- 148- 149- 150- 151- 152 - 'Sextayrade': D- 19- 20- 21- 22- 23

Situation locative : Loué sur la totalité

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **28/09/2022** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 271, Rue de Péchabou - 47008 AGEN - Tel : 05 53 95 19 19** où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil-Sur-Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/> L2200772

CONSTITUTIONS



C.D Coiff

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

Siège social : Centre Commercial Pont du Casse

47480 PONT DU CASSE

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à Pont du Casse (47) du 31/08/2022, il a été constitué une SARL

unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : Cd Coiff

Siège social : Centre Commercial Pont du Casse 47480 PONT DU CASSE

Capital : 1.000 Euros

Objet : Salon de coiffure hommes, femmes et enfants, Barbier, Soins de beauté (manucure,onglerie, maquillage)

Durée : 99 années

Gérance : Madame Caroline DELTOUR, demeurant 453 chemin de Peynet 47240 BON ENCONTRE, a été nommée Gérante pour une durée indéterminée.

La Société sera immatriculée au RCS d'AGEN.

Pour avis.

L2200715

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 08/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **FAMS**

Forme : Société civile immobilière

Capital social : 1000 Euros

Siège social : 5 rue des Jardins 47190 GALAPIAN

Objet : prise de participation, acquisition, administration, vente et gestion par location ou autrement de tous immeubles et bien immobiliers

Durée : 99 ans

Gérants : M. Sylvain FOUILLAND et Mme Marion FOUILLAND demeurant ensemble 5 rue des Jardins 47190 GALAPIAN

La société sera immatriculée au RCS d'AGEN

Pour avis, la Gérance

L2200773



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AGEN du 08/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **AARON PATRIMOINE**

Siège : 61 avenue du Général LECLERC - URBAIN II, 47000 AGEN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet :

- Conseils en gestion de patrimoine, en investissements financiers et transactions pour toutes personnes physiques ou morales, pour la gestion et les affaires commerciales, stratégie d'optimisation fiscale,

- Démarchage bancaire et financier,

- Courtage et intermédiation en assurances, en opérations de banque et services de paiement.

- Transaction sur immeubles et fonds de commerce.

Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé, et chaque action donne droit à une voix.

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant une durée de 5 ans à compter de l'immatriculation de la Société au RCS ou de leur acquisition

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Mme Agnès DURON, demeurant 61 avenue du Général LECLERC - URBAIN II, 47000 AGEN

Directeur général : M. Vincent TERRANCLE, demeurant 105 ter Route de Mons, 31130 BALMA

La Société sera immatriculée au RCS d'AGEN.

POUR AVIS

Le Président

L2200777



Étude de Maître Corentine
ROUX-QUÉMÈRE
Notaire à AGEN
(Lot-et-Garonne)
104 Boulevard du
Président Carnot

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Corentine ROUX-QUÉMÈRE, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à AGEN, 104 Boulevard du Président Carnot, le 7 septembre 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI MARCETOU**.

Le siège social est fixé à : AGEN (47000), 57 boulevard Scaliger.

La société est constituée pour une durée de 60 années .

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Madame Annie SANS épouse MAGOULES, demeurant à AIGUILLON (47190), 500 chemin de Bataille

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AGEN

Pour avis

Le notaire.

L2200782

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 29/08/2022 à Aiguillon, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **L'EPI DU ROY**

Forme : Société à responsabilité limitée

Capital social : 2 000 euros

Siège social : 6 place Pierre Espiau 47190 AIGUILLON

Objet social : boulangerie, pâtisserie

Durée : 99 ans

Gérants : M. Victorien DUBOURDIEU et Mme Dobrila SEGRESTAN demeurant ensemble LE NIZAN (33430) 11 lieu-dit Andrivet

La société sera immatriculée au RCS d'AGEN

Pour avis, la Gérance

L2200823



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée sous forme électronique en date du 24 août 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **MJFOUL**

Siège : ZAC Le Rouge, 47510 FOULAY-RONNÈS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 12 000 euros

Objet :

- La vente en magasin de tous produits pour l'aménagement et l'entretien du jardin, et notamment de fleurs, plantes, arbres, bois et dérivés, graines, semences, terreaux, engrais, vêtements, matériels et outils de jardinage, meubles et accessoires pour le jardin..., d'aliments et accessoires pour les animaux, de produits alimentaires, produits locaux, d'articles de petite décoration, de combustibles en récipients transportables ;

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société MGB 47, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 16 Rue Jacquard, 47000 AGEN, immatriculée sous le numéro 910 918 929 RCS AGEN.

Directeurs Généraux :

- La société L J H, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 30 Chemin de Lamouillère, 47390 LAYRAC, immatriculée sous le numéro 911 566 974 RCS AGEN,

- La société MICRO HOLDING, société à responsabilité limitée au capital de 1 900 000 euros, ayant son siège social 22, Avenue du Général de Gaulle - 47000 AGEN, immatriculée sous le numéro 849 975 602 RCS AGEN.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

POUR AVIS

Le Président

L2200831



LE MISTRAL Société en nom collectif au capital de 1 000 euros Siège social : 14, Centre commercial "Les Vergers" lieudit "Touron", 47 310 BRAX RCS AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature signé électroniquement le 5 septembre 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif

Dénomination sociale : LE MISTRAL

Siège social : 14, Centre commercial "Les Vergers" lieudit "Touron", 47 310 BRAX

Objet social : L'exploitation d'un fonds de commerce de journaux, bibelots, papeterie, articles de fumeurs divers, auquel est annexé une gérance de débit de tabacs

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Associés en nom : Madame Emma DUFFRECHOU, demeurant 5 Domaines des Anêts 47 310 ROQUEFORT et Monsieur Benjamin THIBAUT, demeurant 17 Chemin de Jouannet 47 310 ESTILLAC

Gérance : Madame Emma DUFFRECHOU, demeurant 5 Domaines des Anêts 47 310 ROQUEFORT et Monsieur Benjamin THIBAUT, demeurant 17 Chemin de Jouannet 47 310 ESTILLAC

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis

La Gérance

22VE04907



GASCON IMMO Société civile Immobilière au capital de 1 000 € Siège social : 1 Les Versants de Catus, 47140 PENNE D'AGENAIS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PENNE D'AGENAIS du 08/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale :

Société civile Immobilière

Dénomination sociale :

GASCON IMMO

Siège social : 1 Les Versants de Catus, 47140 PENNE D'AGENAIS

Objet social : Acquisition d'immeubles, administration et exploitation par bail location et autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition échange apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Frédéric CHERON demeurant 23 Côte Saint Jean, 47380 MONCLAR

Clauses relatives aux cessions de parts :

- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

- agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis

La Gérance

22VE04919

Aux termes d'un acte sous seings privés en date des 6 et 7 septembre 2022 à Loubès-Bernac, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : LE NAOUR SARL

Siège : 515, impasse du Guérié Haut, 47120 Loubès-Bernac

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1000 euros.

Objet social : La Société a pour objet :

- les travaux d'installation électrique dans tout locaux,

- les travaux d'installation d'eau et de gaz dans tout locaux,

- les travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation,

- la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe,

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Gérants :

Monsieur Baptiste Le Naour, né le 18 juillet 1994 à Bergerac (24100), de nationalité française, domicilié 515, Impasse du Guérié Haut, 47120 Loubès-Bernac,

Monsieur Nicolas Besse, né le 3 décembre 1994 à Périgueux (24), de nationalité française, domicilié 515, Impasse du Guérié Haut, 47120 Loubès-Bernac

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis

la gérance

22VE04937



SOUQUET
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 Rue Puits du
Saumon
47000 AGEN
RCS AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AGEN du 2 septembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SOUQUET

Siège social : 9 Rue Puits du Saumon 47000 AGEN

Objet social : L'acquisition, l'aménagement, la construction, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous immeubles et terrains, quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport ou construction) ou de financement (emprunt, crédit-bail), l'aliénation occasionnelle des biens lui appartenant pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social,

Tous Placements financiers, prise de participation dans toutes sociétés de quelque forme qu'elles soient à la condition de conserver à la société son caractère civil.

Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Benoit SOUQUET et Madame Alexandra SOUQUET, demeurant ensemble à AGEN (47000), 23 rue René CASSIN,

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour Avis
La Gérance
22VE04894

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 22 juillet 2022, à BON ENCONTRE.

Dénomination : **AUTO SATISFACTION.**

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 3037 LIEU-DIT SAINTE ROSE, 47240 BON ENCONTRE.

Objet : Achat et vente de véhicules neufs et d'occasion, lavage et nettoyage intérieur et extérieur de tous véhicules et petits entretiens courants ainsi que la vente de produits relatifs à l'entretien de véhicules.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Cessions soumises à agrément des actionnaires.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Nadir MADANI
3037 LIEUDIT SAINTE ROSE 47240 BON ENCONTRE.

Directeur général : Monsieur Jean-Guy SISTACH LIEU-DIT LE VILLAGE 32700 MARSOLAN.

La société sera immatriculée au RCS AGEN.

Pour avis.
22VE04639

MODIFICATIONS



En application des dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, Mr Bruno BARRAUD avise de son intention de mettre en vente le terrain boisé ci-après désigné dont il est propriétaire :

Sur la commune de BOUGLON (Lot-et-Garonne), les parcelles suivantes :

Section A N°0018 Adresse ou lieudit BOIS DE MAZERE Contenance 55 a 20 ca

Section A N°0285 Adresse ou lieudit LARTIGUAL Contenance 01 ha 84 a 80 ca

Section A N°0288 Adresse ou lieudit LARTIGUAL Contenance 57 a 40 ca

Section A N°0295 Adresse ou lieudit LARTIGUAL Contenance 04 a 00 ca

Section A N°0300 Adresse ou lieudit LARTIGUAL Contenance 09 a 50 ca

Contenance totale 03 ha 46 a 90 ca

Moyennant le prix principal de NEUF MILLE HUIT CENT VINGT-QUATRE EUROS ET SOIXANTE-DOUZE CENTIMES (9.824,72 €), payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente auquel s'ajoutera la provision sur droits et frais d'acquisition et les honoraires d'intermédiaire s'il en existe.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à ce terrain dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en la mairie de BOUGLON de cet avis de vente, soit à compter du 05 août 2022, pour faire connaître l'exercice de son droit de préférence aux prix et conditions fixés par le vendeur. Pour les conditions précises de la vente projetée, il est renvoyé à l'affichage en mairie.

L'exercice de ce droit doit être notifié, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé, à Maître Romain DAROS, notaire à CASTELJALOUX (47700), 5 avenue du 8 Mai 1945, dûment mandaté à cet effet par le vendeur.

L'absence de réponse dans le délai de deux mois suivant la date d'affichage en mairie équivaudra à un refus de l'offre de vente.

L2200729



Olivier AUGARDE
Notaire
64, rue Royale
B.P. 1
47270 PUYMIROL
Tél : 05.53.95.32.74
Fax : 05.53.95.53.82
E-mail: olivier.augarde@notaires.

SCI DE BARBE

Société Civile Immobilière
Au capital de 90.000,00 euros
Siège social : 3 Allée Claude Monet à FOULYRONNES (47510)
448 261 396 RCS AGEN

Il résulte du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31 Août 2022 :

- La démission de Madame Florence PARIS, demeurant à AGEN (47000) 2 rue Hoche, de ses fonctions de co-gérant, à

compter du même jour.

Monsieur Emmanuel COULANGES, demeurant à FOULYRONNES (47510) 3 Allée des Chênes, reste donc seul gérant de la société.

-Le changement de siège social de la société, à compter du même jour, qui sera désormais situé à FOULYRONNES (47510) 3 Allée des Chênes.

Pour avis,
La Gérance

L2200730



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une décision en date du 20 juin 2022, l'associée unique de la **SAS PRIM@EVER IMMO**, au capital de 122 000 €, sise Marché d'Intérêt National, 47000 AGEN, immatriculée au RCS sous le numéro 384 750 386 RCS AGEN, a :

-Décidé de remplacer à compter du 1^{er} juillet 2022 la dénomination sociale PRIM@EVER IMMO par PRIMEVER IMMO et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

-Constaté que les mandats de la société MAZARS, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Frédéric MAUREL, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et a décidé de ne pas désigner de Commissaire aux Comptes.

POUR AVIS

Le Président

L2200731

SCI LES AUBINETTES

SCI au capital de 1 500 €
Siège Social : Les Aubinettes
47120 CAUBON SAINT SAUVEUR
RCS AGEN 492 489 737

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

Aux termes du PV de l'AGO en date du 01/09/2022, M. Eric ROSMAN, demeurant Laan van Niftarlake 9 3612 BK Tienhoven a démissionné de ses fonctions de cogérant à compter du même jour.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.
L2200734

YOOJI

Société par actions simplifiée
au capital de 2.665.373 €
Siège social : Agropole Entreprises
47310 ESTILLAC
753 718 923 R.C.S. Agen

Suivant procès-verbal en date du 8 juin 2022, le président a constaté la réalisation de l'augmentation du capital de 1.918.143 €, décidée lors des AGE des 18 septembre 2017, 7 décembre 2018 et 21 mai 2019, pour le porter à la somme de 4.583.516 €.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés d' Agen.

Pour avis.

L2200742

M^{me} Patricia ETIENNE
SELARL d'avocat
Au capital de 60 000 €
25 allées Paulmy, Mahena
64100 Bayonne
RCS Bayonne 479 450 744



INNOVATION - DE OLIVEIRA - LOPES (ETUDE & INGENIERIE)

Siège I.D.L.
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 300.000 €
Siège social : 810, route d'AGEN
47110 DOLMAYRAC
RCS AGEN 442 675 278

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date et à effet du 31/08/2022, les associés :

- ont décidé de transformer la Société en Société par Actions Simplifiée,

- ont constaté la fin des fonctions de Gérant de Monsieur Albert DE OLIVEIRA,

- ont nommé Monsieur Albert DE OLIVEIRA en qualité de Président,

- ont approuvé les statuts sous leur nouvelle forme.

Le dépôt sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN.

L2200744

NUVENE

SARL au capital de 10000 €. Siège social : 234 route de Manset LES BARRILLOUS 47260 GRANGES-SUR-LOT. RCS AGEN 529598492

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 02/09/2022, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 10000€ à 150000 € à compter du 02/09/2022. Modification au RCS de AGEN.

La gérance

L2200747



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une délibération de la société **SCI JULAU** société civile immobilière au capital de 200 euros dont le siège social est situé 103, Avenue Jean Jaurès, 47000 AGEN et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 798 663 373 RCS AGEN, en date du 04 août 2022, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Fanny VOYER, demeurant 45, rue Joseph Bara, 47000 AGEN, pour une durée illimitée à compter du 04 Août 2022.

Pour avis

La Gérance

L2200754

**POUR TOUTES
VOS ANNONCES LÉGALES**

05 56 81 17 32

annonces-legales@vie-economique.com



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une délibération de la société **SCM JULAUR** société de Moyens au capital de 500 euros dont le siège social est situé 103, Avenue Jean Jaurès, 47000 AGEN et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 799 239 850 RCS AGEN, en date du 04 août 2022, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Fanny VOYER, demeurant 45, rue Joseph Bara, 47000 AGEN, pour une durée illimitée à compter du 04 Août 2022.

Pour avis

La Gérance

L2200755



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

SCI ABCPE

A capital variable
501, rue Pierre Mendès France
47000 AGEN
808 601 306 RCS AGEN

AVIS DE TRANSFERT

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31.07.2022, le siège social a été transféré à 47000 AGEN, 17, rue de Strasbourg, avec effet au 01.08.2022 ; la société ne conservant plus aucune activité à l'ancien siège.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

L2200758



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

SCI JPE

Au capital de 300.000 €
501, rue Pierre Mendès France
47000 AGEN
530 154 293 RCS AGEN

AVIS DE TRANSFERT

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31.08.2022, le siège social a été transféré à 47550 BOE, 3, Impasse Barthayres, avec effet à compter de ce jour ; la société ne conservant plus aucune activité à l'ancien siège.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

L2200759

AVIS

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 septembre 2022 les associés de la société **PALISSY IMMOBILIER**, SAS au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 11, rue Palissy 47000 AGEN, immatriculée 882 414 212 RCS AGEN, statuant conformément à l'article 225-248 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.
L2200818



JURI-LAWYERS CONSULTANTS

Société d'Avocats Inter-barreaux
52 rue du Docteur Courret
47000 MARMANDE
05-53-76-06-06

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Suivant décision en date du 6 septembre 2022 de l'associée unique de la **SAS AGEN DIESEL** au capital de 38 380 euros, ayant son siège social 954 avenue du Docteur Jean Noguès 47550 BOE 342 275 336 RCS AGEN, Monsieur Corentin VILLETTE demeurant 189 route de Sainte-Livrade 7340 CASTELLA a été nommé en qualité de Président en remplacement de M. Bertrand VILLETTE, démissionnaire.

L2200767



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la **SARL RIBO**, au capital de 5 000 euros, dont le siège social est situé 17 B Avenue du Général de Gaulle, 47000 AGEN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro

799 733 043 RCS AGEN, en date du 18 juillet 2022 et du procès-verbal de la gérance en date du 6 septembre 2022 :

- le capital social a été réduit d'une somme de 2 000 euros, pour être ramené de 5 000 euros à 3 000 euros par rachat et annulation de 200 parts sociales et l'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : «Le capital social est fixé à cinq mille euros (5 000 euros).»

Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à trois mille euros (3 000 euros).»

- la dénomination sociale «SARL RIBO» a été remplacée par «EL CARTEL» et l'article 3 des statuts a été modifié en conséquence ;

- Monsieur Romain BOYER a démissionné de ses fonctions de gérant.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis

La Gérance

L2200783

TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Par décision du 06 septembre 2022, l'associée unique de la **SAS PHILIP AUTO 47**, société par action simplifiée au capital de 5 000 euros, 885 017 194 RCS AGEN, a décidé de transférer le siège social de la société de 65 chemin des Cèdres - ZAC DE SAILLES 47240 CASTELCULIER à 300 route de Toulouse 47240 CASTELCULIER. En conséquence, l'article 4 des statuts sera modifié comme suit :

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Ancienne mention : 65 chemin des Cèdres - ZAC DE SAILLES 47240 CASTELCULIER (Lot-et-Garonne) Nouvelle mention : 300 route de Toulouse 47240 CASTELCULIER (Lot-et-Garonne)

Président : Philippe TOURET, demeurant 11 rue des Ecoles 47450 COLAY-RAC-ST-CIRQ

La société reste immatriculée au RCS d'AGEN.

Pour avis et mention,

L2200819



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

THUIR INVEST GAMMA

Société en nom collectif
au capital de 2.000 €
Siège : 4, rue Pierre Mendès-France
47550 BOE
751 568 932 RCS AGEN

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 09/09/2022, il a été décidé à compter du 09/09/2022 d'adopter la nouvelle dénomination sociale « LES PARCS DU TERRITOIRE ».

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

L2200821

JANCLA. SARL au capital de 2000 €. Siège social : 80, rue Tout Y Croit 47300 Villeneuve-sur-Lot 824 038 293 RCS d'AGEN. L'AGE du 31/05/2022 a décidé de changer le capital social en le portant de 2000 €, à 2600 €. Mention au RCS d'AGEN L2200829



Maître Lucie LANTAUME-BAUDET
Notaire Associée
Allée de l'Albret
47130 BRUCH

BLAM

Société Civile Immobilière
Capital social : 300 euros
Siège social :
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS (47310) 170 Côte de Lacarrerasse
RCS AGEN SIREN N°482 721 164

REDUCTION DE CAPITAL - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL - CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'un acte reçu par Me Lucie LANTAUME-BAUDET, notaire à BRUCH (47130), le 02/09/2022 et d'une AGE en date du 02/09/2022, il a notamment été approuvé les décisions ci-après, applicables à compter du 02/09/2022, savoir :

- la réduction du capital qui est actuellement de 300 euros, lequel sera dorénavant de 100 euros ;

- le transfert de siège social qui est actuellement à SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS (47310) 170 Côte de Lacarrerasse, lequel est désormais transféré au 168 Côte de Lacarrerasse à SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS (47310) ;

- la démission de M. Nicolas CUNY de sa qualité de gérant et la nomination en qualité de nouveau gérant de M. Mathieu CUNY demeurant à SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS (47310) 168 Côte de Lacarrerasse pour une durée illimitée

Pour Avis
22VE04906

In Extenso

Cabinet Husson
1 rue Marcel Pagnol
47510 Foulayronnes
Tél. : 05 53 95 66 35

SOCIÉTÉ CONSTRUCTION INNOVATION MECANIQUE S.C.I.M.

Société à responsabilité limitée
Au capital de 200 000 euros
Siège social : Z.I. de Bacoue
47700 CASTELJALOUX
RCS AGEN 330 138 587

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal du 01/09/2022, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 200 000 Euros, divisé en 500 actions.

La date d'ouverture de l'exercice social a été fixée au 01/01 et celle de clôture au 31/12 de chaque année.

Sous son ancienne forme, la Société était gérée par M. Jean-Claude MASSET, gérant

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par :

Président : M. Jean-Claude MASSET, demeurant 9 rue Jean-Baptiste Peres 47000 AGEN.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : libre.

Mention sera faite au RCS AGEN.

Pour avis
22VE04952



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique 47000 Agen

LEGIGARONNE
Société d'expertise Libéral à responsabilité Limitée
au capital de 300.000 euros
Siège social : 9, rue Pontarique,
47000 AGEN
451 328 074 RCS AGEN

Aux termes d'une décision de la gérance en date du 1er septembre 2022, il ressort :

- L'absence d'opposition à la réduction du capital social de 100.000 euros pour le ramener de 300.000 Euros à 200.000 Euros par rachat en vue de l'annulation des 400 parts sociales votée par l'AGE du 30 juin 2022, que la réduction de capital est définitive,

- Que le capital social dès lors a été augmenté de 100.000 Euros, pour être ainsi porté à 300.000 Euros par voie d'élevation du montant nominal des parts existantes qui sera ainsi porté de 250 Euros à 375 Euros, suite à l'absence d'oppositions à la réduction de capital.

- Les statuts ont été modifiés en conséquence.

- Pour avis au RCS d'AGEN
22VE04947

lution anticipée de la Société à compter du 31/08/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Sylvain DESHAYES, demeurant 11 boulevard de la Sablière, 47410 LAUZUN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 8 rue Eugène Mazelie, 47410 LAUZUN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

L2200719

CONVOCAION

In Extenso

Cabinet Husson
1 rue Marcel Pagnol
47510 Foulayronnes
Tél. : 05 53 95 66 35

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE PRUNICOLE DU TOURNONNAIS

Société coopérative agricole
A capital variable
Siège social : 387, Route de
Cazideroque
47370 - CAZIDEROQUE
RCS AGEN 782 167 829
Agréée sous le numéro 10976

AVIS DE CONVOCAION

Les Associés de la Coopérative sont invités à participer à l'Assemblée Générale ORDINAIRE de la Coopérative qui se tiendra à la Mairie de CAZIDEROQUE, le 30 SEPTEMBRE 2022, à 10 heures.

Elle délibérera sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 mars 2022 - Présentation des comptes et opérations dudit exercice ;
- Rapports sur les comptes annuels et sur les conventions du Commissaire aux Comptes sur cet exercice ;
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 mars 2022 ;
- Approbation des conventions conclues entre la société et un ou des Administrateurs ;
- Quitus aux Administrateurs de l'exécution de leur mission au cours dudit exercice ;
- Affectation des résultats ;
- Constatation de la variation du capital social ;
- Renouvellement des mandats d'Administrateurs arrivant à expiration ;
- Constatation du non renouvellement du mandat d'Administrateur détenu par l'« EARL RAFFY », représentée par M. Jean-Paul RAFFY, et décision de ne pas procéder à son remplacement ;
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de celui arrivant à expiration, et renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes Suppléant ;
- Fixation du montant du budget alloué à la formation des Administrateurs ;
- Fixation de l'allocation globale allouée aux Administrateurs ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Les Associés ont la faculté de prendre connaissance, au siège social, à partir du quinzième jour précédant cette Assemblée Générale Ordinaire, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions soumises à autorisation préalable, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022, d'un document donnant des informations sur l'écart du prix indiqué et du prix effectivement payé aux associés coopérateurs pour leurs apports ainsi que du texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Pour le Conseil d'Administration,
Le Président,
Sébastien BONS
22VE04924

EURL DI PALMA AUTOMOBILES

SARL en liquidation au capital de 140 120 euros
Siège social : Lieudit La Croix de Lugat
47200 SAINT PARDOUX DU BREUIL
Siège de liquidation : 5 rue Jean Laffon
47200 MARMANDE
408 412 971 RCS AGEN

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 29/07/2022 au 5 rue Jean Laffon 47200 MARMANDE, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Eric DI PALMA, demeurant 5 rue Jean Laffon 47200 MARMANDE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC d'AGEN en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L2200721

EURL DI PALMA AUTOMOBILES

SARL en liquidation au capital de 140 120 euros
Siège social : Lieudit La Croix de Lugat
47200 SAINT PARDOUX DU BREUIL
Siège de liquidation : 5 rue Jean Laffon
47200 MARMANDE
408 412 971 RCS AGEN

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 29/07/2022 au 5 rue Jean Laffon 47200 MARMANDE, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Eric DI PALMA, demeurant 5 rue Jean Laffon 47200 MARMANDE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC d'AGEN en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L2200723

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

PHARMACIE DE LA BASTIDE SELARL à associé unique de Pharmacien au capital de 10 000 euros Siège social : 47, Avenue de la Prade 47230 VIANNE 802 794 222 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 2 août 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 47, Avenue de la Prade 47230 VIANNE au 23 Boulevard de la Gare 47230 VIANNE à compter du 8 août 2022, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis La Gérance
22VE04595

LES PINS Société civile immobilière au capital de 762,00 euros Siège social : La Plaine à 47160 CAUBEYRES 424 186 195 RCS AGEN

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'un acte reçu par Maître Alexandra ALZIEU-BLANC, en date du 5 mai 2022, il a été décidé de nommer en qualité de gérant M. Madame Emeline GALABRUN demeurant 162 Chemin de l'église en remplacement de M. Didier GALABRUN, démissionnaire ou révoqué, à compter du 05/05/2022.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.

Pour avis

22VE04935

ALTER STUDIO SARL au capital de 5 000 € Siège social : 6 Rue du Prieuré, Les Tanneries 47600 NERAC 894 557 206 RCS AGEN

MODIFICATION DE LA GÉRANCE

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 21/07/2022, a été nommée gérante, Madame Natacha DE KOCHKO, demeurant 386 route de l'ancien Moulin, lieu dit Boussac, 47130 BAZENS, ce sans limitation de durée.

Sont désormais gérants de la société, Monsieur Nicolas CANTON et Mme Natacha DE KOCHKO.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis, la gérance.
22VE04839

DISSOLUTIONS



Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

SARL BOGAERTS ENGINEERING

Société à Responsabilité Limitée en liquidation. Au capital de 5 000 euros. Siège social et de liquidation : Les Nauvettes 47210 BOURNEL. 788 431 542 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Jan BOGAERTS, demeurant Les Nauvettes 47210 BOURNEL, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Les Nauvettes, 47210 BOURNEL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

L2200718



Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

LEVANA

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social et de liquidation : 8 rue Eugène Mazelie, 47410 LAUZUN
830 150 819 RCS AGEN

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/08/2022 a décidé la disso-



NEIOS

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : Bourg Sud
82340 SISTELS
813 542 388 RCS MONTAUBAN

TRANSFERT DU SIÈGE

Par décision du 8 septembre 2022, l'associé unique a transféré le siège social au 141 Impasse la Croix du Tourillon 47390 LAYRAC à compter du 1er octobre 2022, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MONTAUBAN sous le numéro 813 542 388 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de AGEN.

Gérance : Monsieur Martial LAPEYRE, demeurant 141 Impasse la Croix du Tourillon 47390 LAYRAC

Pour avis.
22VE04943



Jean-Luc **SENTENAC**
 Alexandra **ALZIEU-BLANC**
 Romain **DAROS**
 Notaires associés
 Audrey **SAINT-MARC**
 Notaire

CHANGEMENT REGIME MATRIMONIAL

Monsieur Joseph Antonio **MUROS**, retraité, né à CORDOBA (ESPAGNE), le 15 novembre 1953 et Madame Pascale Odette Yvonne **FERRAND**, agricultrice, née à AGEN (47000), le 06 mars 1960, demeurant ensemble à VILLEFRANCHE DU QUEYRAN (47160), Galobie, mariés à la Mairie de VILLEFRANCHE DU QUEYRAN (47160), le 13 août 1988, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle.

L'acte a été reçu par Me Alexandra **ALZIEU-BLANC**, notaire à DAMAZAN, le 03 Aout 2022.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Alexandra **ALZIEU-BLANC**, notaire à DAMAZAN, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Alexandra **ALZIEU-BLANC**
 22VE04925



Jean-Luc **SENTENAC**
 Alexandra **ALZIEU-BLANC**
 Romain **DAROS**
 Notaires associés
 Audrey **SAINT-MARC**
 Notaire

CHANGEMENT REGIME MATRIMONIAL

Monsieur Francis Pierre **DUFOURCO**, retraité, né à CAUPENNE (40250), le 29 janvier 1952 et Madame Béatrice Christine **DUBAYLE**, retraitée, née à SAINT GEOURS D'AURIBAT (40380), le 10 avril 1958, demeurant ensemble à CAUPENNE (40250), 92 route du Château d'Eau, Maison Belette, mariés à la Mairie de CAUPENNE (40250), le 09 septembre 1983, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle.

L'acte a été reçu par Me Alexandra **ALZIEU-BLANC**, notaire à DAMAZAN, le 31 Aout 2022.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Alexandra **ALZIEU-BLANC**, notaire à DAMAZAN, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Alexandra **ALZIEU-BLANC**
 22VE04926



Rue du Cardinal Richaud, 33000 BORDEAUX

FIN DE LOCATION-GÉRANCE

La location-gérance consentie par la commune de **LAUZUN**, collectivité territoriale, personne morale de droit public située dans le département du Lot et Garonne, ayant son siège à LAUZUN (47410), 2 rue Marcel Hervé, identifiée sous le numéro SIREN 214 701 427, représentée par Monsieur Jean-Pierre **BARJOU**, maire de LAUZUN, à la société **LEVANA**, société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros, ayant son siège social 8 rue Eugène Mazelié, 47410 LAUZUN, immatriculée au RCS d'AGEN sous le numéro 830 150 819, représentée par Mme Sabrina **BOUQUET** et par M. Sylvain **DESHAYES**, cogérants, suivant acte sous seing privé en date à MIRAMONT-DE-GUYENNE du 28/06/2017.

Du fonds de commerce d'alimentation générale, situé à LAUZUN (47410), 8 rue Eugène Mazelié.

A pris fin le 31/08/2022 par l'expiration de sa durée.

Pour unique avis signé la société **LEVANA**, le locataire-gérant.
 L2200720

AUTRES ANNONCES



A-B DIAGNOSTICS

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
 Siège social : 9 rue Antoine Bourlanges 47300 VILLENEUVE SUR LOT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLENEUVE SUR LOT du 02/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : A-B DIAGNOSTICS

Siège social : 9 rue Antoine Bourlanges, 47300 VILLENEUVE SUR LOT

Objet social : Toute activité relative:

- Aux diagnostics immobiliers, notamment les analyses, essais, inspections techniques et formations

- A la gestion et à l'encadrement de travaux (maîtrise d'œuvre)

- A l'achat, la vente et la gestion de biens immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Benjamin **BAYSIE**, demeurant 9 rue Antoine Bourlanges 47300 VILLENEUVE SUR LOT, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AGEN.

Pour avis

L2200716

Par testament olographe du 05 avril 2020, Monsieur Jean Emile Joseph **PRAILLET**, né à LIEGE, le 14 août 1949, demeurant à GALAPIAN (47190), 405 rue de la Tuque, Crabé, veuf de Madame Josseline Huberte Marie Agnès **RUET**, décédé à GALAPIAN, le 01 mars 2022, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Pierre **CAPGRAS**, suivant procès-verbal en date du 21 juillet 2022, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal de grande instance de AGEN, le 01 septembre 2022.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Pierre **CAPGRAS** notaire à PORT SAINTE MARIE, notaire chargé du règlement de la succession.
 L2200752

En application des dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, Monsieur Gilbert **BORDES** demeurant à VARES (47400), 118 route de Tolzac, avis de son intention de mettre en vente un terrain boisé dont il est propriétaire sur la commune de VILLEFRANCHE DU QUEYRAN (Lot-et-Garonne), cadastré section D numéro 101 lieudit Bourdieu du sable pour 59a 60ca. Prix principal TROIS MILLE EUROS (3.000,00 €), payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente auquel s'ajoutera la provision sur droits et frais d'acquisition et les honoraires d'intermédiaire s'il en existe. Affichage en mairie le 6 septembre 2022.

Dans les deux mois de cet affichage, tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à ce terrain, peut faire connaître l'exercice de son droit de préférence au prix et conditions fixés par le vendeur par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé, à Maître Sabrina **LAMARQUE-LAGÜE**, notaire à CAPTIEUX (33840), 16 route de Bazas, dûment mandaté à cet effet par le vendeur.

L'absence de réponse dans le délai de deux mois suivant la date d'affichage en mairie équivaudra à un refus de l'offre de vente
 L2200764

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
 Article 1378-1 Code de procédure civile
 Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 septembre 2022,

Monsieur Pierre **GIRARDI**, en son vivant retraité, demeurant à SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT (47140) 945 route de Jarry.

Né à VEZAC (24220), le 21 novembre 1935.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300) (FRANCE), le 10 août 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Bruno **ROLLE**, notaire associé de la Société : « Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial » ayant son siège à VILLENEUVE SUR LOT, 45 rue des Vignes, le 7 septembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Bruno **ROLLE**, notaire à VILLENEUVE SUR LOT, référence CR-PCEN : 47044, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AGEN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L2200826

ACTIVITÉ PARTIELLE POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES

À compter du 1^{er} septembre 2022, le taux de l'allocation d'activité partielle versée à l'employeur pour les personnes vulnérables à la Covid-19 est réduit à 60 % du salaire, le salarié continuant à percevoir 70 % de sa rémunération.

Le taux de l'allocation d'activité partielle passe ainsi de 70 % du salaire à 60 %. Le taux horaire minimal reste toutefois fixé à 8,76 euros. Le taux de l'indemnité versée au salarié demeure fixé à 70 %.

Allocation perçue par l'employeur

	TAUX	PLANCHER	PLAFOND
Jusqu'au 31 juillet 2022	70 %	8,59 €	4,5 Smic × 70 % = 34,18 €
Du 1 ^{er} au 31 août 2022	70 %	8,76 €	4,5 Smic × 70 % = 34,87 €
Au 1 ^{er} septembre 2022	60 %	8,76 €	4,5 Smic × 60 % = 29,89 €

Le dispositif d'activité partielle en faveur des personnes vulnérables institué dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 a pris fin le 31 juillet 2022. Un nouveau dispositif a été prévu par la loi de finances rectificative pour 2022 qui entre en vigueur le 1^{er} septembre 2022 pour s'appliquer jusqu'au 31 janvier 2023. Dans l'attente, le gouvernement avait prolongé à l'identique le dispositif initial pour le mois d'août 2022, sans baisse de la prise en charge pour l'employeur ou le salarié. Un décret vient cependant de réduire le montant de l'allocation versée à l'employeur. Le taux de l'allocation

des salariés concernés sont les personnes vulnérables présentant un risque de développer une forme grave de la Covid-19. Un prochain décret doit définir les critères de vulnérabilité justifiant le placement en activité partielle. Dans l'immédiat, les critères de vulnérabilité demeurent inchangés et se réfèrent au décret 2021-1162 du 8 septembre 2021. Les certificats médicaux d'isolement établis selon ce décret restent valables.

Références

Loi 2022-1157 de finances rectificative pour 2022
Décret 2022-1195 du 30 août 2022

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2020 T4	117,79	- 0,32 %
2021 T1	116,73	+ 0,43 %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2022 : 3 428 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
VOITURES		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	JUIN 2021	JUIN 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	106,34	112,55	+ 5,8 %
INDICE HORS TABAC	105,16	111,8	+ 6 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
3 ^e TRIMESTRE 2021	131,67	+ 0,83 %	
4 ^e TRIMESTRE 2021	132,62	+ 1,61 %	
1 ^{er} TRIMESTRE 2022	133,93	+ 2,48 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,07 €		1 678,95 €	

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

© Atelier Gallien



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	6 104,61	-5,7%	-14,7%	-9,5%	7 376,37	5 794,96	France
SBF 120	4 719,93	-5,7%	-14,9%	-10,6%	5 706,97	4 482,66	France
EURO STOXX 50	3 500,14	-6,0%	-18,6%	-17,6%	4 392,15	3 359,83	Europe
S&P 500	3 928,89	-5,2%	-17,6%	-13,4%	4 796,56	3 666,77	USA
NASDAQ 100	12 108,04	-8,3%	-25,8%	-22,6%	16 501,77	11 127,57	USA
FOOTSIE 100	7 300,44	-1,9%	-1,1%	1,6%	7 672,40	6 959,48	Royaume-Uni
DAX 30	12 871,44	-5,2%	-19,0%	-19,2%	16 271,75	12 401,20	Allemagne
SMI	10 834,18	-2,6%	-15,9%	-12,8%	12 939,17	10 451,31	Suisse
NIKKEI	27 626,51	-1,9%	-4,0%	-6,9%	29 332,16	24 717,53	Japon
SSE COMPOSITE	3 243,45	0,5%	-10,9%	-10,4%	3 639,78	2 886,43	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Rendement 2021
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	9,92	-9,5%	N/A	N/A	14,02	9,92	-
AIR MARINE	1,07	-2,7%	-41,2%	-40,9%	1,99	0,69	-
ASHLER ET MANSON	2,94	5,8%	34,9%	26,7%	2,94	2,18	1,0%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	1,09	-12,6%	-19,0%	-32,1%	1,74	1,04	-
CHEOPS TECHNOLOGY	65,00	4,8%	-15,6%	16,1%	81,00	60,00	7,7%
DOCK.PETR.AMBES AM	440,00	-3,1%	-5,6%	-7,2%	496,00	426,00	7,5%
EAUX DE ROYAN	88,50	-3,3%	-4,3%	-16,5%	104,00	84,00	7,2%
EUROPLASMA	0,00	-27,3%	-99,3%	-99,8%	0,13	0,00	-
FERMENTALG	2,56	10,0%	-17,7%	-18,3%	3,14	2,05	-
GASCOGNE	3,58	-0,6%	-4,3%	-26,3%	3,98	2,82	-
GPE BERKEM	8,21	-7,1%	-19,5%	N/A	10,50	7,70	0,7%
GPE PAROT (AUTO)	1,77	-1,7%	-32,1%	-34,6%	2,66	1,63	-
HYDROGENE DE FRANCE	25,70	-1,9%	-2,8%	-17,6%	33,00	25,20	-
HUNYVERS	11,10	-6,0%	N/A	N/A	12,35	11,10	-
I.CERAM	12,50	-6,0%	-23,8%	-62,9%	17,80	10,20	-
I2S	6,35	2,4%	29,6%	71,6%	6,40	4,60	2,2%
IMMERSION	4,76	-11,9%	-20,7%	183,3%	7,08	4,30	-
IMPLANET	0,19	12,4%	-38,3%	-70,1%	0,40	0,13	-
KLARSEN DATA	2,17	-1,8%	-7,3%	-19,0%	2,89	1,78	-
LECTRA	32,15	-9,9%	-23,5%	-13,2%	44,20	31,55	1,1%
LEGRAND	73,66	-7,3%	-28,4%	-24,4%	103,80	68,90	2,2%
MULTIMICROCLOUD	0,43	0,0%	-21,8%	-10,4%	0,71	0,20	-
O SORBET D'AMOUR	2,20	-6,0%	10,0%	-16,0%	2,48	1,37	-
OENEO	15,50	2,3%	12,8%	16,0%	16,50	13,52	1,9%
POUJOLAT	96,00	2,1%	92,8%	118,2%	101,00	49,60	0,9%
SERMA TECH.	312,00	0,0%	2,6%	0,0%	488,00	292,00	4,7%
UV GERMI	4,65	12,7%	-38,5%	-52,6%	8,53	3,51	-
VALBIOTIS	5,98	-2,6%	-12,7%	-12,7%	7,35	4,20	-

MARCHÉ DE L'OR				MARCHÉ DES CHANGES (/€)			
	Dernier cours	Var. 31/12	Prime sur l'or fin		Dernier cours	Var. 31/12	Pays
LINGOT 1 KG	55 400,00	11,3%	0,3%	DOLLAR USD	0,99	-12,7%	Etats-Unis
NAPOLÉON 20 F 5,81 G	339,90	13,6%	6,1%	LIVRE GBP	0,86	-4,6%	Royaume-Uni
PIÈCE 20 DOLLARS 30,09 G	1 924,00	12,5%	15,7%	FRANC SUISSE CHF	0,97	-9,8%	Suisse
PIÈCE 10 DOLLARS 15,04 G	1 070,00	25,9%	28,7%	DOLLAR CAD	1,30	-16,7%	Canada
PIÈCES 50 PESOS 37,50 G	2 222,25	18,3%	7,3%	YEN JPY	140,91	11,4%	Japon
SOUVERAIN 7,32 G	418,20	8,3%	3,6%	COURONNE DKK	7,44	-0,1%	Danemark
PIÈCE LATINE 20 F 5,80 G	347,00	15,0%	8,3%	COURONNE SEK	10,68	6,5%	Suède
PIÈCE 10 FLORINS 6,05 G	339,00	9,8%	1,4%	RAND ZAR	17,08	-5,2%	Afrique du Sud
PIÈCE SUISSE 20 F 5,81 G	353,00	18,9%	10,2%	DOLLAR AUD	1,47	-7,8%	Australie
KRUGERRAND 31,10 G	1 859,75	11,0%	8,2%	YUAN RMB	6,90	-13,1%	Chine

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

LES PYRÉNÉES EN IMAGES



C'est une ode à la vie dans ce qu'elle a de plus fragile et de plus puissant, comme autant de fenêtres ouvertes sur des mondes secrets et sauvages, le Festival pyrénéen de l'image nature est certainement un des plus beaux qui soient. Pour sa huitième édition, le fil rouge demeure inchangé : une plongée dans la faune, la flore et les paysages grandioses ou intimistes, assurée par les plus grands noms de l'image. Cette année encore, la biodiversité se dévoilera dans toutes ses facettes, notamment à travers le regard des réalisateurs naturalistes et de quinze photographes aux profils atypiques. Le lynx concentré et curieux, saisi dans un instant de grâce pure par Laurent Geslin, illumine l'affiche de ces trois jours exceptionnels et il donne le ton du rendez-vous. Avec un directeur artistique tel que Jean-François Marsalle, amoureux de la montagne qu'il a parcourue de ses crêtes au moindre sentier pendant 19 ans comme gendarme secouriste au PGHM de Pierrefitte-Nestalas mais aussi immortalisée à travers son

Du 23 au 25 septembre, le Festival pyrénéen de l'image nature rassemble à Cauterets les plus grands noms de la photographie et de la réalisation animalière. Expositions, projections de films, rencontres, ateliers et sorties : l'émotion et le talent sont au rendez-vous.

Par Hermance HITTE

objectif, le festival est évidemment voué aux Pyrénées... mais pas seulement. Si elles se dévoilent dans leur intimité, le regard croisé qu'il propose avec son fils Lucas va mêler les sommets familiers à ceux des Alpes du Sud à travers une exposition sur leur faune emblématique.

DES ESCALES DANS LE MERVEILLEUX

Nulle frontière ne saurait enfermer les talents, des girafes à la beauté altière, magnifiées par le noir et blanc de Florence Devaux-Dabenoc aux singes des montagnes de Chine de Philippe Ricordel, le voyage est surtout une escale dans le merveilleux. La place de l'homme dans une nature de moins en moins préservée est une question que soulève le photographe Yannick Trehorel et la côte du Groenland, à la fois rude et majestueuse, apporte un semblant de réponse à travers le travail passionné de Valère Marsaudon. Ce biologiste bénévole qui participe à des missions scientifiques nous permettra de découvrir les mergules nains, une espèce peu connue d'oiseaux qui nichent dans de grands éboulis rocheux. Onze films naturalistes sont également programmés, émouvants et captivants, ils sont parmi les plus représentatifs du moment. Des conférences, un village avec des associations de préservation mais aussi des sorties nature et des stages photo complètent la programmation : organisé par l'Office national de la Biodiversité, le Parc National des Pyrénées, la ville de Cauterets et Pyrénées Magazine, le Festival est l'événement culturel le plus précieux de l'automne.

Renseignements et programmation complète sur www.image-nature-montagne.com